



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023 - N° 1268 - 54^e ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Sevrage

Tête de la liste de La France insoumise pour les élections européennes, Manon Aubry a accordé à *Marianne* (8 décembre) un très remarquable entretien. Si les rédacteurs en chef des principaux médias faisaient leur travail, ces déclarations auraient permis le lancement d'un débat national de toute première importance.

Thème de l'entretien ? Le protectionnisme, qui est l'un des principaux tabous de l'analyse économique dominante et des débats sur le déficit du commerce extérieur. Prenant le contrepied du discours orthodoxe, Manon Aubry explique que la protection de l'activité économique est indispensable si l'on veut redéployer l'industrie et assurer aux Français de bonnes conditions de vie et de travail. *"Il est hors de question, dit-elle, que nous restions les idiots utiles de la mondialisation."*

Après avoir rappelé que l'objectif du libre-échange généralisé se trouve inscrit dans le traité de Lisbonne, la représentante de La France insoumise au Parlement européen indique que son groupe ne cesse de dénoncer la multiplication des accords de libre-échange – et dernièrement celui conclu avec la Nouvelle-Zélande.

Manon Aubry veut donc organiser le « sevrage » du libre-échangisme et développer un protectionnisme qui sera, selon les cas, national ou européen. Comment ? *« En utilisant le poids politique de la France, son poids économique, agricole, industriel, démographique. »*

Bravo, Madame le député, vous méritez qu'on vous offre pour vos étrennes le *Que sais-je ?* que Jacques Sapir a consacré au protectionnisme. Mais il est probable que vous l'avez déjà lu. ■



CLIMAT, BIODIVERSITÉ

Le Prince s'engage

La tribune que le comte de Paris a publiée à l'occasion de la COP 28 de Dubaï jette les bases d'un projet de politique écologique, loin de l'insignifiance des débats actuels.

Alors que venait de s'ouvrir, à Dubaï le 30 novembre, la COP 28, le comte de Paris publiait une tribune intitulée « Pour une écologie politique ». Dans le droit fil de son Manifeste paru en juillet dernier, le Prince rappelle l'urgence de passer à l'acte, il regrette l'incapacité des dirigeants nationaux – notamment français – de jeter les bases d'une planification, seule méthode capable de limiter le réchauffement à 1,5 degré, il en ap-

pelle à changer de paradigme économique et à définir une écologie politique qui place l'humanité au centre de ses préoccupations, à partir de laquelle pourra se développer une véritable politique écologique.

Enfin, il se déclare prêt à soutenir toute initiative qui ira dans ce sens. Un texte qui tranche avec l'hypocrisie affichée par les participants à la COP 28. L'article de Nicolas Palumbo en pages 2 et 3.

Dans ce numéro :

Page 4 : Bercy et son théâtre d'ombres.

Page 5 : La guerre contre la drogue (III).

Page 7 : Le découpage absurde des régions françaises.

Page 12 : L'héritage de René Girard.

Page 18 : L'actualité des monarchies dans le monde.

Page 20 : Éditorial.
Le bel avenir du gaullisme.

COP 28 : le bal des hypocrites

La COP 28 de Dubaï s'est conclue sur un accord qui mentionne une sortie progressive des énergies fossiles. Ce type de document n'a aucune valeur contraignante et pourrait bien rester lettre morte. C'est dans ce contexte que le comte de Paris vient de publier une tribune intitulée « *Pour une écologie politique* ».

Sur le papier, les avancées sont réelles. La déclaration à laquelle les parties prenantes de la 28^e Conférence des parties (COP 28), réunies à Dubaï du 30 novembre au 13 décembre, sont parvenues contient plusieurs engagements qui pourraient permettre – en théorie – d'atteindre la neutralité carbone en 2050 afin de limiter, d'ici la fin du siècle, « l'augmentation de la température à 1,5 degré au-dessus des niveaux préindustriels », conformément à l'objectif fixé par la COP 21 de Paris en 2015.

Parmi ces engagements figure la réduction progressive des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel) : une première pour une conférence des Nations unies sur le réchauffement climatique. Le texte de l'accord appelle à tripler les énergies renouvelables et à doubler l'efficacité énergétique d'ici la fin de la décennie ; il prévoit d'accélérer le recours aux énergies faiblement émettrices de carbone, dont le nucléaire et l'hydrogène, ainsi que le captage et le stockage de carbone. Enfin, concernant l'aspect financier, les parties (États, collectivités territoriales, entreprises, ONG...) se sont entendues sur le mode d'organisation du nouveau fonds « *pertes et dommages* ». Il est censé permettre d'aider les pays victimes du changement climatique ; sa gestion sera confiée à un conseil d'administration Nord-Sud sous l'égide de la Banque mondiale.

Mais, une fois rentrés dans leur pays, les chefs d'État et de gouvernement présents à Dubaï prendront-ils les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ces promesses ? Aucune mesure incitative, aucun moyen de contrôle, aucune sanction en cas de non-respect, n'est mentionné. La méthode à employer pour se passer des hydrocarbures ainsi que la durée et l'échéance de la transition restent floues. Ainsi le texte de la déclaration finale, dans un langage très diplomatique, invite-t-il le monde à « *transitionner hors des éner-*



Forum à la COP 28 de Dubaï. Beaucoup de bruit pour presque rien.

gies fossiles dans les systèmes énergétiques »... Le terme même de transition est ambigu : il laisse croire que le passage d'un monde carboné à un monde décarboné se fera sans accroc, sans conflit social. Rien n'est plus faux ; il serait plus judicieux, alors, de parler de « *reconstruction* » comme nous y invite Gaël Giraud, car la casse liée au réchauffement a déjà commencé.

Par ailleurs, si l'on tente de juger les 27 COP précédentes et autres Sommets de la terre

– de Rio 1992 à Rio 2012, en passant par Kyoto 1997 – à l'aune des résultats obtenus, il n'y a pas de quoi pavoiser. Ironie du sort, alors que venait de s'ouvrir la COP 28, une étude réalisée par les scientifiques du Global Carbon Project révélait, le 4 décembre, que le niveau critique de hausse des températures mondiales de 1,5 degré risquait d'être atteint dès 2030. Si ce résultat se confirmait, il scellerait l'échec de toutes ces grand-messes internationales qui ont pour seul objectif de

sauver le système économique actuel en usant de subterfuges et en laissant croire que la solution au réchauffement climatique serait d'ordre technologique.

Last but not least, le sultan Al-Jaber, président de la COP 28, par ailleurs ministre émirati de l'Énergie et PDG d'une des plus importantes compagnies pétrolières des Émirats arabes unis, a réussi à faire inscrire dans la déclaration finale le gaz naturel – l'une des principales ressources du pays –

Extraits de la tribune du comte de Paris

« La tentation d'une "pause environnementale" qui se fait jour dans l'UE montre l'absence de politique raisonnée et même d'intérêt en matière de protection de l'environnement dans tous les domaines (climat, biodiversité, pollution). Ce niveau de pouvoir est celui des décisions politiques, nationales et inter-nationales ; mais il semble incapable de les prendre.

La récente présentation de la "planification écologique" en France est une démonstration claire de cette incapacité : ce qui nous a été présenté n'est qu'un catalogue de mesures ponctuelles (souvent justes et nécessaires), sans lien entre elles, ne montrant aucune logique, aucun cheminement, aucun projet global conjuguant les dimensions environnementale, sociale, macro-économique et géopolitique ; l'État se contente de diluer les pouvoirs de décision en multipliant les structures, et se garde bien d'agir, sans doute pour éviter les affrontements avec des lobbies, ou des troubles sociaux.

(...) Il nous faut définir notre écologie dans une acception politique. Elle se décline sur deux niveaux : une **écologie politique**, qui s'appuie sur un corpus de textes et de définitions, qui précise nos buts et nous permet de savoir précisé-

ment ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire pour agir sur l'environnement. L'écologie politique doit placer l'humanité au cœur de ses préoccupations et lui donner la priorité sur toute autre considération. Ce n'est qu'à partir de ces définitions qu'une planification réelle pourra se construire, qu'une **politique écologique** résolue pourra se développer, en appliquant des moyens et méthodes compatibles avec l'entretien et la sauvegarde de notre environnement, avec la vie quotidienne des Français, et en se refusant à toute posture partisane.

[...] Sur ces bases, je suis prêt à soutenir de tout mon poids toute initiative qui ira dans ce sens, à appuyer les bonnes volontés qui accepteraient de se fédérer à l'initiative de personnalités d'où qu'elles viennent, pour fonder une **écologie politique** qui puisse faire comprendre aux partis et au gouvernement l'importance de l'urgence climatique [...]. »

L'intégralité de cette tribune est téléchargeable sur <https://comtedeparis.com/tribune-pour-une-ecologie-politique/>. Il appartient à chacun de la diffuser dans ses réseaux respectifs afin de la faire connaître.

comme énergie de substitution aux autres hydrocarbures. Tout aussi hypocrite, le Brésil (neuvième producteur de pétrole au monde), le jour même de la signature de l'accord, organisait à Rio une vente aux enchères de zones de gisements pétroliers situés dans des zones sensibles du point de vue environnemental. Même ce qui a été présenté comme une avancée majeure sur le plan financier ne tient pas la route : toutes les sommes annoncées devraient à peine dépasser les 200 millions, alors que les dégâts liés au réchauffement climatique nécessiteraient au minimum de rassembler entre 290 et 580 millions.

Il faut donc passer à autre chose. C'est ce à quoi nous invite le comte de Paris dans une tribune publiée sur son blog à l'occasion de l'ouverture de cette COP.

Selon lui, « la protection de l'environnement imposera à terme de passer d'une économie dont les ressorts sont la croissance effrénée de la production et de l'accumulation, à une économie dont la finalité deviendrait le "plein développement des hommes" par la satisfaction de leurs besoins fondamentaux dans le respect de leur environnement : non plus produire plus pour accroître la productivité, mais produire mieux pour satisfaire les besoins essentiels de la personne (santé, éducation, culture, logement, conditions de travail, protection sociale, environnement...) ». ■

NICOLAS PALUMBO.

Ni droite ni gauche, et en même temps...

Ce qui a symbolisé le succès d'Emmanuel Macron en 2017, c'est son fumeux « en même temps ». Le 11 décembre, c'est cette même locution qui a symbolisé son échec et celui de son « ni droite ni gauche ».

Par 270 voix pour et 265 voix contre, la motion de rejet du texte d'un projet de loi sur l'immigration a été votée « en même temps » – pour des raisons diamétralement opposées – par la droite (RN + LR) « et » par la gauche (NUPES) dans une improbable alliance de circonstance et avec le soutien (involontaire ?) de neuf députés de la Majorité ayant brillé par leur absence...

Il est incontestable que l'immigration constitue, avec d'autres, un sujet important pour les citoyens français. Et c'est justement pour cela qu'il ne saurait être traité avec une trentième loi qui ne résoudra rien comme l'ont déjà clairement montré les vingt-neuf qui l'ont précédée depuis 1980, soit une tous les 17 mois ! En revanche, ce qui s'est passé lundi dernier ne fait que souligner une nouvelle fois la paralysie politique née en 2022 avec la majorité relative que les électeurs français (dont 53,77 % d'abstentionnistes) ont donnée à Emmanuel Macron et au gouvernement qui en a résulté.



Gérald Darmanin. Député au Sénat, défait à l'Assemblée.

Avec l'arrivée à l'Assemblée nationale de 88 députés RN, le laminage des élus LR (62 députés), l'émiettement et la division de la gauche historique regroupée au forceps au sein de la NUPES, et la fausse majorité présidentielle, l'Assemblée comprend désormais quatre blocs inconciliables dont trois vont n'avoir qu'un seul objectif : continuer de monter ou remonter la pente électorale au prochain scrutin (les élections européennes de 2024) en faisant échouer le gouvernement aussi souvent que possible, et ce d'autant plus facilement que le quatrième (Renaissance/Horizons) est divisé et fragilisé comme ce très récent vote l'a

montré. Si elle a pu faire illusion pendant la législature 2017-2022 par l'élan du premier mandat présidentiel et au début de la suivante grâce au « 49-3 », la stratégie « ni droite ni gauche » d'Emmanuel Macron a définitivement échoué. Et si Marine Le Pen peut « boire du petit-lait » de voir ainsi un boulevard présidentiel de plus en plus large s'ouvrir devant elle pour 2027, pour le Rassemblement National, le chemin parlementaire sera sans doute plus escarpé et pourrait bien conduire à une situation similaire de majorité relative dès la prochaine législature.

Et pendant que tout ce petit monde se complaît dans ces jeux de basse politique, les Français sont confrontés à l'inflation, au mal-logement, à une récession toujours menaçante, au chômage qui repart à la hausse, à l'insécurité sociale et à la précarité économique, sans oublier les tensions géopolitiques qui se multiplient ni l'oligarchie financière européenne qui se prépare à leur présenter la facture austéritaire du « quoi qu'il en coûte » avec le retour de l'inepte « loi » budgétaire des 3 %.

Inspirés par le cardinal de Retz, nous ne pouvons que tristement conclure : on ne sort du « en même temps » qu'à ses dépens. ■

LOÏC DE BENTZMANN.



Bercy n'est qu'un théâtre d'ombres

Les acteurs de la politique économique sont en fait les spectateurs d'une partie qui se joue à Bruxelles, Francfort et New York. Ils se contentent de veiller sur le patrimoine des plus riches.

Un ministre, ça communique. Et quand il loge à Bercy, ça communique encore plus fort, à cause des marchés, des agences de notation... Quand les choses ne vont pas trop mal, ça pousse des cris de triomphe. Quand les chiffres sont mauvais, ça dit qu'on a évité le pire.

À la fin de l'automne, ce sont les trompettes de la victoire qui ont retenti sur les bords de la Seine. « Nous aurons réussi à maîtriser l'inflation en deux ans », s'est exclamé Bruno Le Maire, qui s'est auto-congratulé pour ce « véritable exploit économique ».

Dans n'importe quel supermarché, ces déclarations auraient valu au ministre de l'Économie des jets de tomates avariées. Se trouvant là, un militant de la NAR aurait fait de son corps un rempart pour l'homme de Bercy et expliqué aux consommateurs-fois que le ministre était, comme ses collègues, un homme qui regardait passer les trains. Sous une pluie d'œufs pourris, notre camarade aurait alors nuancé son affirmation péremptoire et distingué plusieurs niveaux de responsabilité.

Si l'on s'en tient à la vérité officielle, c'est la Banque centrale européenne (BCE) qui a cassé la hausse des prix par l'augmentation résolue des taux d'intérêt. Si tel est le cas, Bruno Le Maire n'y est pour rien. On se souvient des efforts pathétiques du gouvernement pour imposer un « panier anti-inflation » qui a été abandonné au bon vouloir des grandes enseignes, et de sa cécité volontaire quant aux profits étonnés qu'il aurait fallu taxer.

Mais justement, une inflation pour moitié provoquée par des profits excessifs ne se juggle pas par une hausse des taux d'intérêt, et le ralentissement de la hausse des prix (3,4 % sur un an en novembre) doit beaucoup à la baisse des prix de l'énergie et des produits manufacturés.

Certes, c'est le résultat qui compte. Or les classes moyennes et populaires continuent d'être durement frap-



Bruno Le Maire. Romancier confidentiel et ministre à ses heures, il communique beaucoup mais agit peu.

pées par l'inflation. Même si l'augmentation des prix de l'énergie est relativement modérée (+5,5 % sur un an), on ne peut en dire autant pour le transport ferroviaire (+9,2 %). Quant au ralentissement de la hausse des prix alimentaires (+7,8 % contre +12,6 % en décembre 2022), il reste insupportable pour une grande partie de la population parce que, sauf pour le Smic, les salaires et les pensions ne suivent pas la hausse des prix. La colère des consommateurs est donc justifiée : tantôt Bruno Le Maire ne peut rien, tantôt il refuse d'agir.

De son bureau de Bercy, le ministre assiste sans mot dire à la dégradation de la situation économique générale. Il n'y peut rien car l'entrée de notre pays dans une crise profonde est en grande partie provoquée par la hausse des taux d'intérêt, qui a été fixée à Francfort, siège de la BCE, au vu de ce que décidait la Réserve fédérale américaine.

Bruno Le Maire se souvient sans aucun doute que la hausse des taux réels, à partir de 1985, avait cassé la dynamique économique, accéléré la liquidation de notre industrie lourde et massivement détruit des emplois. Il peut donc anticiper les effets désastreux des taux d'intérêt positifs sur des entreprises publiques et privées qui sont très endettées, qu'il s'agisse de La Poste, d'EDF, de la SNCF, des géants de la distribution

(n'est-ce pas, Casino ?) ou de l'automobile – mais aussi des petites et moyennes entreprises. La hausse des taux est responsable, pour une bonne part, de la crise de l'immobilier qui frappe l'ensemble du secteur du bâtiment et les agences immobilières. Jamais, depuis 1991, la demande de logements n'avait été aussi basse !

Comme à la fin du siècle dernier, la baisse générale du niveau de l'activité va entraîner de nombreuses suppressions d'emploi, et le gouvernement, qui annonçait que le plein-emploi était en vue, peut remiser ses tirades triomphalistes. Aujourd'hui à 7,4 %, le taux de chômage risque de passer à 8 ou 9 % dans un an.

Salaires médiocres ou dramatiquement insuffisants, précarité, risque accru de chômage, trop faible niveau des pensions de retraite : les classes moyennes et populaires vont cumuler les effets négatifs du laisser-faire gouvernemental dans le domaine de l'inflation et de l'emploi. Le très violent mouvement de hausse des prix en 2021 et 2022 a déjà provoqué de profonds ravages : le recul des dépenses de consommation est le plus fort enregistré depuis quarante ans. Une partie importante de la population a renoncé à l'achat de biens d'équipement ménager et s'est vue obligée de réduire au minimum ses achats de produits alimentaires, sacrifiant à la fois

la quantité et la qualité des produits qu'elle consomme.

Face à ce processus de paupérisation, que fait le gouvernement ? Rien. Il espère que les consommateurs mangeront à leur faim grâce aux promotions offertes par les grandes enseignes. Il réfléchit aussi ! Oui, il réfléchit au meilleur moyen de durcir les conditions de vie des seniors. Olivier Dussopt (ministre du Travail, souvenez-vous) voudrait relever de deux ans l'âge d'accès à une indemnisation plus longue pour les chômeurs âgés. De son côté, Bruno Le Maire propose de raccourcir la durée d'indemnisation des chômeurs âgés de plus de 55 ans. L'Élysée arbitrera.

Bien entendu, cet arbitrage se fera au nom de la sacro-sainte rigueur. On est en train de ressortir le vieil argumentaire sur la dette, dont le niveau est insupportable et qui retombera sur la tête de nos enfants. Avec tant d'autres, nous avons souvent mis en pièces ce discours. Il est cependant inusable pour une simple et forte raison : ce n'est pas la véracité de l'analyse qui compte mais l'effet qu'elle produit. Il s'agit de faire peur en agitant la menace des agences de notation et d'expliquer ensuite qu'on est obligé de faire des coupes dans les dépenses. Et pas n'importe lesquelles ! Ce sont toujours les dépenses sociales qui sont visées, celles qui coûteraient « un pognon de dingue ».

Or c'est faux. Sur Xerfi Canal, Olivier Passet expliquait récemment que la forte croissance de la dette publique était due pour l'essentiel à la baisse des impôts et prélèvements sur le capital et très partiellement aux déficits des régimes sociaux (1). De droite ou de gauche, les gouvernances oligarchiques n'ont qu'un seul objectif : protéger la richesse des plus riches. ■

B. LA RICHARDAIS.

(1). Depuis 2007, la croissance de la dette publique représente 47 points de PIB, dont 4,1 % sont imputables aux déficits sociaux.

Quel avenir pour traiter de l'emprise des stupéfiants ? Le diagnostic posé (1), il faut définir la toile de fond d'une politique nouvelle, urgente et s'inscrivant dans le temps long pour éviter ce qui se déroule aux États-Unis.

Répression, dépénalisation, légalisation ?

PAR GAËL BRUSTIER

Notre pays, comme tout autre, a ses originalités, ses invariants, ses modes fantasques et sa propre incurie politique. Il n'a rien à envier à quelque autre sur cette planète, ni en négatif ni en positif. Existe-t-il une bonne solution aux submersions des sociétés occidentales par la drogue ? Il existe probablement une solution plus politique que les autres ; elle nécessite de prendre en compte ce qu'est l'addiction à la drogue à l'échelle d'une personne et ce qu'elle représente comme enjeu à l'échelle d'une nation. La France ne sortira pas de cette crise qui, après avoir couvé, commence à exploser, sans que nous bousculions le conformisme intellectuel, la dénégation et cette forme sourde de défaitisme qui fait dire à nombre de nos dirigeants politiques : « *C'est ainsi* ». Un cynisme, à peine compassionnel et qui, de surcroît, multiplie les peines de prison souvent dérisoires.

Entre dépénalisation de fait et absence de soins. – Charles Pasqua constatait, il y a trente ans, que la dépénalisation de fait du cannabis était une réalité. Nous n'en sommes plus là, mais beaucoup plus loin : la montée en compétences du monde sur le plan de la chimie favorise une multiplication des trafics, empruntant les mêmes canaux ou parallèles les uns aux autres ; la casse méthodique de la psychiatrie hospitalière au fil des décennies, la raréfaction des postes et les difficultés devant des vocations en nombre insuffisant.

Il faut évidemment des années pour reconstruire une politique publique de santé addictologique à la hauteur des enjeux. L'infantilisation de nos populations, tantôt capricieuses et insatisfaites par les entraves existant de fait à leur propre jouissance, tantôt désireuses de s'oublier une soirée ou d'une semaine entière, tantôt désireuses de s'accomplir pleinement, en quête d'un absolu que nos sociétés sont incapables de leur donner. Pour lutter contre les addictions, c'est un hôpital Marmottan qu'il faudrait par département ; et, en plus des médecins, il faudrait des infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux initiés à l'addictologie – et qu'ils soient en nombre et, lors de leur inscription, dans une démarche vocationnelle forte.

Les bases d'une mutation des règles en vigueur. – Autre aspect des choses : la transgression est un élément important des « *premières expériences* », dans un monde marqué par la morosité et une forme d'ennui, en proie à une forme de vide sur le plan du sens. L'interdiction n'enraie pas le trafic mais favorise de

surcroît un premier plaisir, une première décharge de dopamine liée à la transgression. Enfin, l'ampleur de la consommation et des addictions démontre que l'impossible répression conjuguée à des campagnes de prévention à l'efficacité de plus en plus faible, empêche grandement que le problème puisse être maîtrisé, à logique et cadre légal constants. Intellectuellement, il faut comprendre qu'est nécessaire la séparation de l'appréhension de la consommation et celle de l'addiction. L'hypothèse d'une légalisation impliquerait, de la part de la puissance publique, de prendre ou reprendre le contrôle de la fabrication, de la distribution des substances psychoactives. Comme pour les cigarettes, un trafic subsisterait qu'il s'agirait de réprimer. D'autres substances, comme le crack, le GHB-GBL resteraient prohibées et concentreraient l'attention de la police et de la justice, qui sont souvent perdues quant à la connaissance des produits en circulation. Elles sont souvent la cause de désocialisations rapides et fatales ou de morts quasi instantanées.

L'hypothèse d'une légalisation impliquerait, de la part de la puissance publique, de prendre ou reprendre le contrôle de la fabrication, de la distribution des substances psychoactives.

Face à l'absence de contrôle de la fabrication des drogues, certains acteurs associatifs ont pris l'initiative de proposer de les tester pour en déceler la concentration ou des adjuvants nocifs ou absolument contre-indiqués avec le principe actif du produit. C'est ainsi que, pour les consommateurs, des stands testent leur MDMA. Mais compter sur des associations pour contrôler des substances sur lesquelles la puissance publique refuse d'exercer un contrôle est une logique qui échappe vite au citoyen le plus favorablement disposé.

Il est manifeste qu'aucun parent ne souhaite *a priori* la légalisation des drogues. Ce premier élan est inévitable et compréhensible. Il faut cependant que les parents sachent que si leur enfant tombe dans l'addiction, ils seront seuls face au drame puisque nos gouvernants – ignorant en réalité les faits et leur ampleur – les invisibiliseront comme témoins gênants. On compte pourtant beaucoup sur les familles pour pallier les carences de notre système de santé.

Incurie chez nos politiques. – Quant à une partie de la gauche, qui confond ses quelques pétards de jeunesse avec la so-

ciété d'aujourd'hui, l'interdiction totale lui permet de se la jouer rebelle. Le slogan « *Moins de police, plus de cannabis* » brandi par EELV n'est pas à la hauteur des enjeux, c'est le moins que l'on puisse dire.

D'aucuns inventeront quelques idées fumeuses comme la reconversion des dealers en honnêtes vendeurs de bureaux d'une régie des substances psychoactives. En l'état actuel, sans désarmement des cartels locaux, enraiment de l'armement des gangs, ces bureaux seraient probablement des cibles.

Le Sixième risque, addiction. – En plus du « *Cinquième risque, dépendance* », risque qui s'accroît avec l'allongement de l'espérance de vie, il est impératif d'envisager un « *Sixième risque, addiction* ». Le journaliste américain Christopher Caldwell a coutume de dire que les États-Unis sont exportateurs de problèmes mais jamais importateurs. L'affaire des opioïdes était un prélude à celle du fentanyl de rue. Une telle politique s'avance sur le terrain miné des non-dits, de l'implicite, des interdits ainsi que de toutes sortes de petites et grandes lâchetés.

L'apparition des cannabinoïdes de synthèse, redoutablement plus concentrés que ce que nous avons connu jusqu'ici, va très probablement faire muter le visage de nos villes et campagnes. Le refus de la légalisation du cannabis prive *de facto* la puissance publique de fonds pour créer des structures adaptées aux nouveaux enjeux des addictions ; il empêche de canaliser la consommation vers des substances dont le contenu en THC serait réglementé. Il faudra aussi modifier la législation relative à l'emprise des stupéfiants et de l'alcool : si consommer du cannabis apparaît moins accidentogène que consommer de l'alcool, consommer de l'alcool l'est bien moins que conduire sous emprise d'alcool et de cannabis, ce pourquoi les chiffres sont dramatiquement élevés.

Il faut donc que le législateur ait de la détermination et de la subtilité pour qu'il fasse passer un nouveau message à la population.

Quant aux autres drogues, ce n'est qu'à partir du moment où les solides fondations d'un appareil sanitaire suffisamment fort seront là qu'il sera possible de modifier leur cadre légal. Cependant, pour l'heure, c'est à la fois l'urgence et une politique des petits pas qu'il faut engager. En ce domaine – comme dans tant d'autres – nous ne sommes pas armés pour l'avenir. ■

(1). Lire G. Brustier : « Cinquante années de défaites » in *Royaliste* n° 1265 du 6 novembre 2023.

Deux fléaux : Bruxelles et l'inflation

Il faudra se souvenir, lors des prochaines européennes, des eurodéputés français qui ont voté l'accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande. Les prix des denrées alimentaires continuent de grimper malgré les assurances de Bruno Le Maire. Seule consolation du mois : le texte de loi visant à protéger nos agriculteurs des plaintes de voisinage déposées par les bobos-ruraux...

■ Un nouvel accord scélérat.

— Le 22 novembre, le Parlement européen a approuvé à une très large majorité (520 votes pour, 81 contre) l'accord de libre-échange entre l'UE et la Nouvelle-Zélande, malgré les protestations unanimes des acteurs européens de l'agriculture et de l'environnement. Cet accord prévoit en effet une suppression totale des droits de douane sur de nombreux produits (kiwis, pommes, oignons, miel) et des contingents importants sur la viande, le lait, le beurre et le fromage, tous secteurs qui sont pourtant en crise structurelle en Europe.

La Confédération paysanne rappelle que cet accord fait suite à bien d'autres (Australie, Mercosur...), tout aussi scandaleux, qui « *anéantissent tout espoir de relocalisation de notre agriculture pour faire vivre nos territoires et rémunérer le travail paysan. Le consensus actuel vers toujours plus de libre-échange est hallucinant* », sans même parler des conséquences sur le climat, qui sont désastreuses.



Pommes françaises. L'accord UE Nouvelle-Zélande sera ravageur pour les producteurs européens.

L'accord a été immédiatement entériné par le Conseil des ministres européen, avec le soutien d'Emmanuel Macron. Le même Macron qui n'hésitait pourtant pas à affirmer, le 20 mars 2020, en pleine crise du Covid, que « *déléguer notre alimentation à d'autres est une folie* ». Le fameux « *jour d'après* » est un jour bien noir pour les paysans.

HUBERT DE MARANS.

■ **Pommes de terre.** — Les chiffres révélés par l'Insee sont sans appel : dans les rayons des grandes surfaces, le prix du filet de pommes de terre est passé en un an de 1,70 à 2,09 euros, soit une hausse de 23 %. Un phénomène qui entraîne logiquement celle des nombreux produits manufacturés à base de pommes de terre, comme la purée, les

chips ou les frites surgelées. La cause de cette hausse importante des prix est double. D'une part, conséquence de la guerre en Ukraine, les prix des carburants, de l'électricité ainsi que des engrais, des produits phytosanitaires et des semences ont augmenté et sont répercutés par les agriculteurs. D'autre part, la météo a été capricieuse, entre sécheresse estivale et inondations. Résultat : la récolte 2022 a été la pire de ces trente dernières années en France et celle de 2023 sera moyenne.

Rappelons que la France récolte de 7 à 8 millions de tonnes de pommes de terre par an, dont 1 million de tonnes sont proposées sous forme fraîche aux consommateurs de notre pays et plus de 3 millions de tonnes sont exportées. Les Français consomment en

moyenne 50 kg de pommes de terre par an et par personne, dont 30 % sous forme transformée. Même si les pommes de terre demeurent une production objectivement bon marché, accessible au plus grand nombre, de telles augmentations participent de l'inflation subie au quotidien par les Français depuis bientôt deux ans.

■ Troubles de voisinage.

— C'est une proposition de loi visant à mieux protéger les agriculteurs contre les plaintes pour trouble anormal de voisinage qui a été examinée le 4 décembre à l'Assemblée nationale. Il s'agit en pratique d'« *adapter le droit de la responsabilité civile aux enjeux actuels* » afin de protéger les activités professionnelles préexistantes à l'installation d'un nouveau voisin. L'initiative parlementaire en revient au groupe Renaissance de la majorité présidentielle et a trouvé un soutien de poids en la personne du garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, qui s'est exprimé à ce sujet le 1^{er} décembre lors de sa visite dans une ferme du Morbihan. En effet, c'est une élue de ce département, Nicole Le Peih, qui porte ce texte à l'Assemblée nationale.

L'idée de cette ingénieuse réforme a notamment été soufflée aux pouvoirs publics par l'avocat Timothée Dufour, 33 ans, d'origine périgourdine. Il a été récemment décoré du Mérite agricole pour son engagement professionnel auprès du monde agricole, notamment dans les affaires de troubles de voisinage opposant des exploitants à des néoruraux, souvent peu au fait des usages villageois. Celui que l'on surnomme désormais « *l'avocat des champs* » affirme volontiers que « *le maître-mot de demain, c'est cohabiter les uns avec les autres* ». Elaborée dans une optique constructive, une telle adaptation du droit permettant d'écarter plus facilement les recours abusifs satisfait en tout cas la très grande majorité du monde agricole français. ■

JÉRÔME BESNARD.

Terre et mer

■ **Agroalimentaire.** — Le groupe Intermarché, qui possède 59 usines en France avec 11 000 collaborateurs, fait face à des difficultés de recrutement. Sa laiterie de Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique), qui collecte 210 millions de litres de lait auprès de 400 éleveurs, s'est mise en grève le 17 novembre ; ses employés réclament augmentations de salaire et amélioration des conditions de travail. Un conflit qui confirme que les pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs dits « *en tension* » sont d'abord dues à la faiblesse des rémunérations, ce qui est particulièrement

vrai dans l'agroalimentaire où les conflits se sont multipliés depuis le début de l'année, alors que les profits explosent.

■ **Viande.** — Le tribunal de commerce de Montauban a décidé la liquidation judiciaire de l'abattoir de Montauban avec effet au 12 décembre. La chambre d'agriculture et les acteurs de la filière viande du Tarn-et-Garonne (plus de 1 000 éleveurs) n'ont pas pu mener à bien un projet de reprise via une société coopérative d'intérêt collectif.

■ **La pêche en alerte rouge.** — Inquiétude dans le secteur de la pêche française, menacée par

l'explosion du prix du gazole (+ 40 % sur les 18 derniers mois) et l'absence d'aides à la modernisation de la flotte. L'armement Via Océan de Concarneau (ex-Saupiquet, 60 salariés) a engagé, début décembre, une procédure de cessation d'activité, et d'autres entreprises pourraient suivre. Selon la CGT des marins, la situation risque de devenir explosive dans tout le Finistère. Emmanuel Macron pensait désamorcer la crise en annonçant, le 28 novembre, lors des Assises de l'économie de la mer, la prolongation de l'aide au carburant, mais cette « *annonce en trompe-l'œil* », dénoncée par les professionnels, n'évitera en rien le drame qui s'annonce. J. B.

En procédant en 2015 à un charcutage de la carte des régions au mépris de l'histoire et de la réalité économique du pays, François Hollande et Manuel Valls ont défiguré la France. Il faut défaire d'urgence cette mauvaise « réforme ».

Le découpage absurde des régions

« L'effort multiséculaire de centralisation, qui fut longtemps nécessaire pour réaliser et maintenir l'unité de la France, ne s'impose plus désormais. Au contraire, ce sont les activités régionales qui apparaissent comme les ressorts de sa puissance économique de demain. » En prononçant ces mots, le 24 mars 1968

à Lyon, le général de Gaulle avait un grand projet en tête. L'État était restauré, la place de la France dans le monde rétablie, une nouvelle étape pouvait s'ouvrir : celle d'une expansion durable, répartie sur l'ensemble du territoire, s'appuyant sur de puissants foyers de développement. Un nouveau cadre d'action s'imposait pour conduire cette modernisation : celui de la région. Dès 1960, lors du lancement du V^e plan, des « régions de programme » sortaient des tiroirs. En 1964, elles devenaient des circonscriptions administratives. Le référendum de 1969 devait les transformer en collectivités territoriales de plein exercice.

La carte de ces nouvelles circonscriptions était assez raisonnable : la France s'organisait autour de 26 régions, 22 pour la métropole, 4 pour l'outre-mer. Leur découpage harmonisait les limites des anciennes provinces, supprimées par la Révolution, et celles des grandes aires urbaines appelées à drainer la croissance, assurant ainsi le lien entre le passé et l'avenir. L'équilibre trouvé entre grandes, moyennes et petites régions reflétait plutôt bien la réalité du pays. Certes, la Bretagne, amputée de Nantes, n'y trouvait pas son compte, Rhône-Alpes était peut-être trop vaste, mais la copie tenait globalement la route.

On sait ce qu'il en est advenu : la France des notables se coalisa pour torpiller le référendum de 1969. Le Général parti, la régionalisation devait longtemps dormir dans les placards. Il fallut attendre 1981 et l'arrivée de la gauche au pouvoir pour que le projet reprenne vie, mais dans une vision plus réduite. Gaston Deferre et les notables socialistes se méfiaient des régions gauliennes. On en fit des sortes de « grands départements », au rôle mal défini, aux budgets restreints. Michel Rocard essaya bien, en 1982, de relancer la planification régionale, mais sans beaucoup de soutien. On était loin de l'ambition de départ, même si les nouvelles collectivités prenaient rapidement en main leurs compétences, avec un certain succès.

L'arrivée des barbares. – La régionalisation à la française aurait pu repartir de l'avant si elle n'avait trouvé sur sa route

le couple infernal Hollande-Valls. En 2014, un coup de folie s'empara brusquement de l'État : on décréta que nos régions étaient trop nombreuses, « pas à la taille européenne », et surtout trop coûteuses. On érigea en modèle la carte des 16 Länder allemands, en oubliant que la superficie de l'Allemagne, même réunifiée, fait



La carte Hollande-Valls. Une aberration du point de vue de l'histoire, de l'économie et des populations.

moins des deux tiers du territoire français. Et on tailla dans la masse, à grands coups de serpe, sans aucune logique sinon celle d'arrondir les fiefs des amis politiques. Au mépris total des élus et des populations.

Rien de sérieux ne pourra se faire sans consultation des citoyens, rien de durable ne pourra être décidé sans référendums locaux.

Le résultat de ce charcutage est sous nos yeux : en passant de 22 régions métropolitaines à 13, la France est devenue méconnaissable. L'accouplement de territoires que ni l'histoire ni les logiques économiques ne rapprochent a produit des monstres : la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie, le Grand Est, l'Auvergne-Rhône-Alpes, aux dimensions démesurées. Le Limousin, la Picardie, la Champagne, le Poitou, la Lorraine ou l'Alsace, terres de vieilles et de solides traditions, disparaissaient de la carte. Et si la Normandie ou la Bourgogne retrouvaient un semblant d'unité, on oubliait une nouvelle fois celle de la Bretagne !

Le subtil équilibre qui avait présidé à la création des régions gauliennes était rompu. Alors que chez nos voisins alle-

mands, italiens ou espagnols, le nombre des petites régions égale à peu près celui des grandes, la France est couverte de méga-régions. Finie l'idée d'organiser chaque région autour du réseau resserré de villes, grandes ou moyennes, qui la structure : maintenant l'avenir de Reims ou de Troyes s' imagine à Strasbourg, celui de Perpignan à Toulouse, celui de Moulins ou du Puy à Lyon ! Comment s'étonner, dans ces conditions, que les Français, qui plébiscitaient il y a peu les régions, les considèrent aujourd'hui comme trop éloignées de leurs affaires ?

Une copie à revoir entièrement. –

L'urgence, c'est de mettre fin le plus vite possible à la carte Hollande-Valls. L'Élysée s'en préoccupe, semble-t-il, mais il lui faudra passer sur le corps de quelques grandes administrations, à commencer par celle des Finances. On pourra s'appuyer sur les études récentes qui confirment que les économies attendues de ce charcutage ne sont pas au rendez-vous. Mais il faudra se convaincre que la taille et la diversité du territoire national plaident pour que la France s'organise à nouveau autour d'une vingtaine de régions à taille humaine, et que celles qui ont hérité de l'histoire une identité forte, comme l'Alsace ou la Bretagne, conservent ou retrouvent leur unité.

Il faudra également changer de méthode : s'il appartient sans doute au gouvernement et au Parlement de produire des esquisses ou des scénarios, c'est *in fine* aux populations de décider du cadre dans lequel elles souhaitent construire leur avenir. Rien de sérieux ne pourra se faire sans consultation des citoyens, rien de durable ne pourra être décidé sans référendums locaux. Et pour que dorénavant, on évite le retour des technocrates à la petite semaine, il faudra pérenniser le découpage qui recueille l'assentiment populaire dans une loi organique.

On pourra alors reprendre, sur des bases plus saines, la question du rôle des régions. Le projet gaullien leur avait fixé un but : l'expansion économique, ce qui passe nécessairement par des compétences plus claires et mieux ciblées. Et l'on pourra à nouveau s'interroger sur leur mode de gouvernement, sur leur articulation avec l'État, sur l'association indispensable des acteurs économiques et sociaux et des communes à leurs décisions, via une planification revivifiée. Tous sujets sur lesquels il nous faudra revenir. ■

HENRI VALOIS.

Pays-Bas : le temps des surprises

Les élections néerlandaises du 23 novembre constituent un coup de tonnerre de plus dans le ciel constellé d'étoiles de l'Union européenne.

Les élections néerlandaises du 23 novembre résultent d'une crise gouvernementale provoquée par l'implosion de la coalition parlementaire de la droite et du centre qui s'était formée en 2019. L'affrontement entre le parti libéral (VVD) du Premier ministre Mark Rutte et ses partenaires centristes et démocrates-chrétiens sur la question des réfugiés a été fatal au gouvernement. Pourtant réputé malin et habile négociateur, le chef du gouvernement néerlandais n'a pas trouvé d'autre solution que de démissionner et de demander au roi de convoquer les électeurs avant d'annoncer son retrait de la vie politique.

Ces élections sont un séisme. Le Parti pour la liberté (PVV) de Geert Wilders, classé à l'extrême droite de l'échiquier politique, l'emporte en obtenant plus de 23 % des suffrages exprimés et 37 sièges sur 150. Il devance de près de huit points (15,75 % des voix et 25 sièges) la coalition de gauche (social-démocrate et écologiste). Le parti de Mark Rutte n'obtient que la troisième place (15,24 % des voix et 24 sièges)



Geert Wilders. À la recherche d'une coalition avec le centre droit.

et s'effondre à l'image de ses partenaires. Au contraire, un parti dissident des chrétiens-démocrates, le NSC, créé en août 2023 par Pieter Omtzigt, fait une percée en obtenant 12 sièges et 12,88 % des voix. Ce scrutin est donc clairement un vote sanction.

Les sondages n'ont pas su mesurer le mécontentement de la population : ils gratifiaient encore le parti vainqueur de 14 % des intentions de vote peu de jours avant l'élection. Or Geert Wilders s'est montré très habile en insistant beaucoup sur les problèmes de niveau de vie, de santé et de sécurité, et en mettant une sourdine à ses discours antimusulmans.

Le parti de Mark Rutte, dont le successeur est une femme d'origine kurde, Mme Dilan Yeşilgöz-Zegerius, en condamnant l'immigration illégale et l'arrivée de nouveaux réfugiés a crédibilisé le parti de Wilders. La gauche, quant à elle, s'est voulue la championne de l'État-providence en mettant en avant un ancien commissaire de l'Union européenne, M. Frans Timmermans. Pas vraiment un gage de crédibilité. Quant au Mouvement agriculteur-citoyen (BBB), eurosceptique et attaché au modèle productiviste, il ne recueille cette fois-ci que sept sièges. Un échec. Reste que dans le poumon économique des Pays-Bas, mon-

dialisé, peu de gens ont soutenu Geert Wilders (8 % des voix à Amsterdam), contrairement aux territoires ruraux du Nord et du Sud-Est.

Au vu des résultats, les partis de droite libérale et du centre, qui refusaient toute alliance avec Wilders, laissent entendre qu'ils pourraient revoir leur position. Les positions des uns et des autres ne seront pas nécessairement faciles à concilier. Aux Pays-Bas aussi, les élections européennes de juin prochain s'annoncent passionnantes. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **États-Unis.** – Au Congrès, le bras de fer se poursuit entre Républicains et Démocrates. Les premiers bloquent, entre autres, une nouvelle aide de 60 millions de dollars à l'Ukraine dans l'attente d'un engagement de l'administration Biden à lutter contre l'immigration illégale à la frontière américano-mexicaine. Selon le chef des sénateurs républicains Mitch McConnell, trouver une issue d'ici la fin 2023 est illusoire.

■ **Guinée-Bissau.** – En dépit de la dissolution annoncée par le chef de l'État, mesure qu'il juge inconstitutionnelle, le président du Parlement Domingos Simões Pereira a décidé de maintenir les sessions ouvertes. Des forces de l'ordre ont été déployées le 13 décembre pour bloquer l'accès au Parlement.

■ **Japon.** – Le procureur de Tokyo enquête sur la surfacturation de billets de soirées militantes impliquant plusieurs dizaines de membres du parti conservateur au pouvoir. Pour tenter d'éteindre l'incendie, le Premier ministre, Fumio Kishida, a mis fin aux fonctions de neuf de ses ministres et vice-ministres, dont le porte-parole du gouvernement.

■ **Pologne.** – Après l'échec, sans surprise, du vote de confiance sollicité par le Premier ministre sortant Mateusz Morawiecki devant la Diète, le président Duda a confié au libéral pro-européen Donald Tusk le soin de composer un gouvernement. Celui-ci a été investi le 12 décembre après avoir obtenu le soutien du Parlement. L'équipe de Tusk a déclaré s'engager pour un renforcement des liens avec Bruxelles et un soutien inconditionnel à l'Ukraine.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Al-Telegraph.** – Deux fleurons de la presse conservatrice au Royaume-Uni, le quotidien *The Telegraph* et la revue hebdomadaire *The Spectator*, sont en passe de tomber dans l'escarcelle des Émirats arabes unis (EAU). Le gouvernement se divise : le secrétaire d'État pour l'Investissement trouve cela très bien ; les Affaires étrangères aussi ; la ministre de la Culture, poussée par la hiérarchie du parti tory, dont l'ancien ministre des Affaires étrangères, Lord William Hague, dans une colonne au *Times*, a suspendu le 28 novembre l'opération qu'elle a soumise à la consultation d'un corps de contrôle des médias qui doit rendre son rapport le 26 janvier. La loi sur la sécurité nationale et les investissements de 2021 lui permet même de mettre son veto.

La famille Barclay, propriétaire de ces titres, s'était trouvée en difficulté au milieu des années 2000 et avait obtenu un prêt de la banque écossaise Halifax, elle-même rachetée en juin dernier par la compagnie d'assurance Lloyds. Celle-ci, soucieuse de rentrer dans ses fonds, avait mis les titres aux enchères. Or la famille Barclay a obtenu *in extremis* l'argent pour rembourser sa dette à Lloyds (700 millions de £ et 400 millions d'intérêts) le 4 décembre, grâce à quoi, en vertu d'un jugement rendu aux îles Vierges britanniques, elle est redevenue propriétaire des titres... pour être libre de les céder (600 millions de £) à ceux qui lui ont fourni l'argent, à savoir RedBird IMI, fonds émirati (qui a lancé *Sky News Arabia* pour faire concurrence à la chaîne qatari *Al Jazeera*) que dirige le frère de l'actuel président des EAU (MBZ), le cheikh Mansour ben Zayed Al Nahyan, connu

autre-Manche pour être le patron du club de foot Manchester City. Le cheikh est également vice-président des EAU et époux de la fille du ruler de Dubaï.

La controverse, selon l'hebdomadaire de gauche *The Statesman*, est symptomatique de « la tension entre les marchés mondiaux et la révérence due aux institutions traditionnelles. Les 'Grandeurs' du parti tory vont-ils pouvoir arrêter la vente ? » La grande presse d'outre-Manche a été longtemps contrôlée par des magnats étrangers, les Canadiens Beaverbrook ou Conrad Black, l'Australien Murdoch, et même l'oligarque russe Evgueni Lebedev, mais il ne s'agissait pas d'États. Ces milliardaires prétendaient s'interdire d'intervenir dans le contenu éditorial. Les ambitions des monarchies du Golfe et de MBZ en particulier, sont-elles d'un ordre différent ?

Y. L. M.

« Un empire russe amputé de l'Ukraine serait plus asiatique qu'européen ». Zbigniew Brzezinski l'avait anticipé il y a vingt-cinq ans. « La Russie ne peut être en Europe si l'Ukraine n'y est pas alors que l'Ukraine peut être en Europe sans la Russie ».

Les Balkans eurasiens

PAR YVES LA MARCK

Le titre du présent article est emprunté au livre *Le Grand Échiquier* de l'ancien conseiller à la Sécurité nationale du président démocrate Jimmy Carter (1977-1981), publié en 1997. L'ouvrage avait fait moins de bruit que *Le Choc des civilisations* de Samuel Huntington ou que *La Fin de l'Histoire* de Francis Fukuyama. Sans doute était-il trop européen dans son approche, autant que son prédécesseur et rival Henry Kissinger. En revanche, si ce dernier était fasciné par l'interaction des trois Grands, le triangle Washington-Moscou-Pékin, Brzezinski était plus attiré par les espaces où se déroule leur Grand Jeu dans lequel il multiplie les acteurs en autant de cases que compte un échiquier.

La guerre ukrainienne engagée le 24 février 2022 a accéléré une tendance qu'il avait décelée il y a un quart de siècle : l'autonomisation des cinq ex-républiques soviétiques d'Asie centrale. Un mois plus tôt, la Russie avait activé pour la première fois l'organisation de contrôle de la défunte Communauté des États indépendants (CEI) pour réprimer les émeutes au Kazakhstan, qui avaient abouti à la destitution finale du clan Nazarbaïev. Moscou ne pouvait se permettre d'engager son offensive en Ukraine en ayant une instabilité sur ses arrières. Mais ce faisant, Poutine renonçait – au moins provisoirement – à la grande idée eurasiennne portée par un courant intellectuel russe et par Nazarbaïev. À partir de là, les cinq C, comme on désigne les cinq républiques centre-asiatiques, étaient libérées de l'ombre russe.

L'ombre jaune. – Tout ce que l'on a pu écrire ensuite sur une supposée alliance entre Russes et Chinois, ou dire à ce sujet, doit être lu ou entendu à la lumière de cette évolution historique de l'Asie centrale. « Vrais faux alliés » selon l'ambassadeur Pierre Andrieu (1), les deux pays ont une analyse rigoureusement opposée sur la nature de cet espace. Les Russes y voient une zone tampon, les Chinois une route vers le Moyen-Orient et l'Europe. Les républiques intéressées ne souhaitent évidemment pas troquer leur ancienne soumission contre une nouvelle dépendance. Les Européens doivent déterminer s'ils adhèrent globalement à une vision ou à l'autre. Entre-temps, ils peuvent encourager les cinq C à ne pas avoir à choisir, saisir les opportunités économiques qu'ils offrent dans leur volonté de conforter leur indépendance. Le président Macron est passé au Kazakhstan et en Ouzbékistan le 9 novembre, après trente ans d'absence de visite présidentielle et en bon dernier parmi les grands partenaires européens.



Poutine et Xi. Le centre du monde n'est plus en Russie mais en Chine.

En vérité, il n'y a pas de rivalité. Si la Russie veut rester présente en Asie, elle ne peut plus l'être que comme partenaire mineur de la Chine. Le Kremlin est dans l'illusion. Il se pense au centre du monde avec une capacité d'arbitrer entre Washington et Pékin. La Chine y est encore vue comme une sorte de chef de file d'un Sud global comme au temps du non-alignement révolutionnaire de Bandung (1955).

Si la Russie veut rester présente en Asie, elle ne peut plus l'être que comme partenaire mineur de la Chine.

Or la table est renversée. Le centre du monde est en Chine. Lorsque Xi Jinping lança son initiative depuis Astana en 2013, les Russes ne virent pas immédiatement que les routes de la soie étaient un réseau de contournement, qu'elles évitaient systématiquement leur territoire avec deux des trois routes terrestres partant du Xinjiang (sur six au total) vers le Moyen-Orient et l'Europe, qui passaient au sud, soit via le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan, soit via le Turkménistan et l'Iran. Si diverses organisations régionales associent Chine et Russie, d'autres se sont développées soit entre les cinq C et la Chine exclusivement, comme le 15 mai dernier à Xi'an en parallèle au G 7 d'Hiroshima, soit entre les cinq C et la Turquie (c'est-à-dire l'Organisation des États turques), comme le 3 novembre à Astana. Entre toutes, c'est Pékin qui tient la corde. Les autres ne reposent que sur l'héritage du passé. Pour la

Chine intérieure et les cinq républiques enclavées, l'ouverture au monde repose sur un schéma futuriste d'infrastructures structurantes. La prochaine étape est pour ce « grand ouest » chinois, telle une « nouvelle frontière », de connecter les routes horizontales avec l'axe vertical, le couloir stratégique sino-pakistanaï, auquel l'Afghanistan vient d'adhérer.

La route du Sud. – Au premier abord, les faiblesses prédominent sur cet axe privilégié : le Pakistan, qui tiendra ses élections générales en début d'année, est instable ; l'Afghanistan n'est pas aussi vite devenu capable d'un engagement international que Pékin l'espérait ; les relations entre Kaboul et Islamabad sont au plus bas, contrairement aux attentes chinoises ; l'axe en question aboutit au Baloutchistan, rebelle à toute autorité et confronté à une militarisation croissante de la part d'Islamabad ; il traverse la partie contestée du Cachemire où la présence chinoise accroît le risque de reprise des conflits liée à la stratégie de Pékin de mise à distance de l'Inde ; il part – ou aboutit dans l'autre sens – à Kachgar, au Xinjiang. Le rôle de carrefour mondial que joue cette province n'est pas étranger à sa mise en coupe réglée par l'autorité centrale du Parti à Pékin. Tout ce petit monde, d'un bout à l'autre de la chaîne (ou ceinture), est de civilisation islamique, ce qui, comme le redoutait déjà Samuel Huntington, deviendrait une alliance islamo-confucéenne. Xi Jinping n'aurait sans doute pas pu rapprocher Iran et Arabie saoudite comme il l'a fait en début d'année en dehors de ce contexte centre-asiatique. La Chine et l'Afghanistan viennent d'échanger des ambassadeurs, premier cas de ce genre. Comme l'exprime l'ambassadeur Andrieu : « Les Russes sont dans leurs chimères, les Chinois sont des pragmatiques ».

Le Grand Jeu de la rivalité russo-anglaise aux confins de l'Empire des Indes au XIX^e siècle est devenu au XXI^e siècle un *Très Grand Jeu* (2) avec pas moins de dix joueurs, neuf plus un : Pékin et les neuf nains (Téhéran, New Delhi, Ankara, Islamabad, Moscou, Riyad, Doha, Bruxelles, Washington) et dix pions, puisqu'aux cinq C, Emmanuel Lincot ajoute : l'Afghanistan, le Baloutchistan, la Mongolie (3), le Xinjiang (« une Palestine chinoise ») et l'Azerbaïdjan. ■

(1). Pierre Andrieu, *Géopolitique des relations russo-chinoises*, PUF, 2023.

(2). Emmanuel Lincot, *Le Très Grand Jeu. Pékin face à l'Asie centrale*, éd. du Cerf, 2023.

(3). *Royaliste* n° 1262, 25 septembre 2023.



PIXABAY, PHOTO : GERD ALTMANN

Climat, biodiversité : comment agir ?

PAR FRANÇOIS GERLOTTO

Le réchauffement climatique dépassera largement 1,5° C : c'est admis par tous. L'effondrement de la biodiversité s'accélère, la pollution s'étend, en particulier celle des plastiques, et il ne fait plus de doute pour personne que ces questions ont un impact grave sur le futur de l'humanité.

Pour en être arrivés là, quelles ont été nos erreurs ? Comment les corriger ? Que faire de plus ? La COP 28 nous donne l'occasion de réfléchir à ces questions et d'établir le bilan de nos actions en faveur de l'environnement. Et il faut reconnaître que si les résultats ne sont pas complètement négatifs, ils ne sont pas vraiment enthousiasmants. Résumons ces questions en une seule : pourquoi sommes-nous si loin des objectifs affichés par les accords de Paris en 2015 ? Déjà, et si l'on ne s'intéresse qu'aux mandats d'Emmanuel Macron, cette question avait été considérée en 2017 comme suffisamment cruciale pour justifier que Nicolas Hulot, premier titulaire du poste de ministre de la Transition écologique dans le premier gouvernement d'Édouard Philippe, ait été élevé au rang de ministre d'État.

Un an après il démissionnait, en signalant qu'il n'avait aucun pouvoir réel. Lui ont succédé quatre ministres qui n'ont pas laissé de trace profonde : qui se souvient des actions de François de Rugy, Barbara Pompili, Amélie de Montchanin, et maintenant de Christophe Béchu ? De leur côté, les partis écologiques ont également épuisé bon nombre de personnalités de premier plan sans réussir à autre chose qu'à dégoûter les citoyens, qui ne votent plus

pour eux que dans les votes protestataires : à la dernière présidentielle, Yannick Jadot n'a pas atteint 5 % de voix, alors que pour plus de 85 % des Français, « *l'adaptation de notre société, de notre économie et de nos modes de vie [pour lutter contre le changement climatique] doit être une priorité* » (1).

Bref, ni l'État ni les partis n'ont répondu aux attentes. Le comte de Paris l'avait noté dans son Manifeste pour une écologie politique en juillet dernier (2) : par manque de vision et de méthode, en particulier par l'absence d'une politique de planification écologique, l'État n'est pas parvenu à lancer une dynamique positive dans la lutte contre le changement climatique et la pollution. Bien sûr, il y a des avancées notables, par exemple sur les énergies renouvelables ; mais très insuffisantes pour répondre aux injonctions des accords de Paris. Quant aux écologistes, ils ont basculé dans les exigences sociétales et corporatistes sans influencer en rien sur les décisions écologiques. En y regardant bien, les principales avancées écologiques vraiment utiles viennent de la société civile. Elle s'est organisée, en France, en une nébuleuse de mouvements, d'ONG, de groupes divers, qui ont produit énormément de travaux et obtenu des ré-

sultats considérables, bien que souvent peu visibles, dans de nombreux domaines. La conclusion de cette analyse est évidente, et a été formulée par le comte de Paris : « *Toute action environnementale devra se réaliser hors de la sphère des idéologies et des partis, même écologistes* » (3).

Reste à identifier, dans cette nébuleuse, celles des organisations qui répondent à ces critères, avec des positions et des objectifs clairs. Vaste programme, que nous ne pourrions réaliser qu'en nous appuyant dans un premier temps sur des travaux de spécialistes qui nous indiqueront où sont les priorités, pourquoi elles sont identifiées comme telles, et comment y répondre.

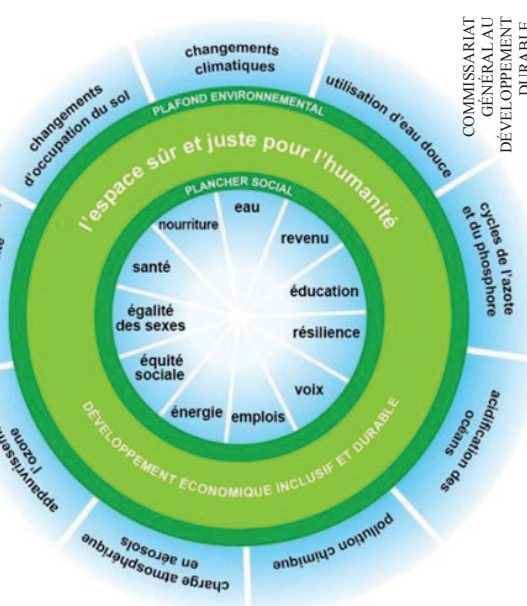
C'est pourquoi nous commencerons cette série d'analyses par la lecture d'un ouvrage récent de Christian de Perthuis (4). Pourquoi lui ? Parce que son expertise reconnue porte sur l'économie et sur la façon dont l'environnement est affecté par ses choix. Or l'action de l'humanité sur le monde est économique, les dégâts sur l'environnement n'en étant que les conséquences. Il faut donc commencer par bien comprendre le rôle des politiques économiques dans ce dossier, faute de quoi économie et écologie s'opposent toujours, comme aujourd'hui – et l'on sait qui gagne dans ce cas.

Notre auteur précise sa position dans son introduction : « Enrayer le réchauffement implique de stabiliser [les émissions de GES]. Pour y parvenir, il faut viser la neutralité climat en agissant sur deux axes : la transition énergétique qui vise à rationner le carbone fossile ; la transition agroclimatique qui remet en cause notre usage du carbone vivant pour les approvisionnements alimentaires au détriment de la biodiversité ». Il nous détaille ensuite ces deux volets, leur évolution, les choix faits ou à faire, et ses propositions.

La transition énergétique . – En préambule, C. de Perthuis nous met en garde sur une « naïveté » courante, une politique du « Yaka », qui ne marche pas : « Yaka trouver une énergie propre et tous les problèmes seront résolus ». L'auteur nous rappelle que, depuis William Stanley Jevons (1865), nous savons qu'au contraire, une amélioration de l'efficacité énergétique conduit immanquablement à une augmentation de l'activité et donc de celle des déchets de cette activité. Il s'appuie aussi sur le modèle du donut de Kate Raworth (5), qui « permet de fixer un plafond et un plancher à l'intérieur desquels devra fonctionner l'économie du XXI^e siècle ».

Puis il nous apporte une bonne nouvelle : nous avons passé le cap de « l'inversion des échelles des coûts entre les énergies renouvelables et le carbone fossile ». Il devient maintenant plus rentable, d'un point de vue strictement boursier, d'investir dans les énergies renouvelables que dans les fossiles. Par ailleurs, l'auteur fait l'hypothèse réaliste que la baisse du coût des batteries (stockage) va à terme « réduire le handicap de l'intermittence et de l'irrégularité des flux solaires et éoliens », de même que, si à court terme la difficulté d'approvisionnement en métaux rares nécessaires à leur développement peut interrompre leur croissance, celle-ci « s'inscrit dans une mutation plus générale du système capitaliste qui semble irréversible ». Cette évolution mène à la mutation du « capitalisme thermo-industriel », qui puise ses forces dans les énergies fossiles, vers un nouveau capitalisme, que Christian de Perthuis nomme « le capitalisme viral », fondé sur la communication et l'information, donc sur l'électricité (verte de préférence). La dynamique spontanée des activités et des investissements va dans le sens d'une diminution de l'usage des énergies fossiles. Trop lentement, hélas, et c'est le rôle des gouvernements de trouver les incitations permettant d'accélérer ce processus : « Pour hâter la transition, il faut des politiques imposant la rareté des rejets de CO₂ fossile ».

Pour certains pays, soumis à « la malédiction de la rente fossile » (pays producteurs de pétrole ou de gaz), cette mutation sera difficile, car le nécessaire réinves-



Le « donut » de Kate Raworth.

tissement dans le renouvelable impose des efforts parallèles de désinvestissement dans le carbone fossile, alors que ce dernier est à la base de leurs économies. Pour les « pays moins avancés » (PMA) au contraire, il y a là une opportunité unique de « sauter la case fossile pour accélérer le développement » : notre auteur donne l'exemple de la téléphonie mobile en Afrique, qui a permis de connecter le continent en évitant les investissements lourds de la téléphonie fixe.

Il devient maintenant plus rentable, d'un point de vue strictement boursier, d'investir dans les énergies renouvelables que dans les fossiles.

La bonne nouvelle, donc, c'est que « la transition énergétique est portée par une dynamique de type capitaliste (apportant) désormais des promesses de rentabilité qui surpassent celles des énergies fossiles ». Et dans ces conditions, « le débat croissance-décroissance n'a guère de sens sitôt qu'on examine les situations concrètes ».

Reste que cela doit s'accompagner d'une baisse de la consommation, d'une sobriété qui n'a pas les faveurs du capitalisme. C'est ici que la théorie du donut apporte des orientations et des propositions. Il s'agit de maintenir la consommation individuelle d'énergie (en tonnes équivalent pétrole, TEP) entre le minimum vital (estimé à 1,9 TEP) et la satisfaction des besoins (2,8 TEP), donc de limiter le gaspillage. Un exemple : le citoyen des États-Unis consomme 5,8 TEP ; l'Européen, 2,8. Pourtant, leur niveau de vie n'est pas significativement différent : « à partir de 2,8 TEP, l'augmentation de la consommation n'apporte plus de progrès détectable dans les conditions de vie ». L'Américain consomme donc 3 TEP pour rien.

La transition agroclimatique. – Autant l'analyse de la transition énergétique semble très bien argumentée, autant celle de la transition agroclimatique laisse sur sa faim. C'est qu'elle touche à l'écosystème, au vivant, et que certaines définitions, très « économiques », proposées par l'auteur sont peu satisfaisantes, en particulier sur la biodiversité : « Pour le dire dans le langage des économistes, la biodiversité était considérée comme une externalité dans les systèmes extractivistes ; avec l'agroécologie, elle devient un facteur de production permettant de produire de façon durable, et parfois de façon très intensive à l'hectare ». Définition qui mène l'auteur à déclarer : « Maîtriser ces interactions (de la biodiversité) est une condition déterminante pour atteindre la neutralité climat ». C'est impossible. La

biodiversité est la machinerie qui organise l'écosystème, sa complexité est inouïe, nous sommes encore et pour longtemps incapables même de la modéliser. Alors, la maîtriser !

Cela n'empêche pas les conclusions de Christian de Perthuis d'être justes, car, malgré des prémisses discutables, elles mènent à l'agroécologie, seule réponse viable aux problèmes de l'agro-industrie, tout particulièrement pour les PMA (6). On ne peut que souscrire à ses propositions pour diminuer les émissions de GES de l'agriculture (50 % proviennent de l'élevage, surtout de celui des ruminants ; 25 % des épandages d'engrais ; puis de l'usage de l'eau, etc.) ; pour réduire la destruction de la biodiversité par des méthodes adaptées d'usage des sols ; mais aussi pour lutter contre le rôle négatif du changement climatique dans la capacité de la nature à capter le carbone. L'agroécologie implique de s'intéresser aux effets des actions de l'homme – et de son cheptel ! – sur l'environnement. Si elle est étudiée depuis longtemps par les chercheurs (de l'INRAE en particulier) et mise en pratique en France par nombre d'acteurs, elle n'est pas encore familière aux décideurs, d'autant plus qu'elle nous demande de changer nos habitudes alimentaires : et l'on retombe ici dans des choix politiques. C'est bien dans ce domaine qu'il faudra appliquer nos efforts. Merci à Christian de Perthuis de nous le faire comprendre. ■

- (1). Les Échos, 12 octobre 2023.
- (2). <https://comtedeparis.com/un-manifeste-pour-lecologie-politique/>
- (3). Royaliste n° 1260.
- (4). Carbone fossile, carbone vivant : vers une nouvelle économie du climat, Gallimard, 2023. Voir son blog <https://christiandeperthuis.fr/blog/>
- (5). La Théorie du donut, l'économie de demain en 7 principes, Plon, 2018.
- (6). Voir, dans Royaliste n° 1246, l'article sur le livre de Kako Nubukpo (Odile Jacob, 2022).



France, Allemagne, Russie

Mea maxima culpa

La guerre en Ukraine entraîne chez nos voisins allemands une vague de révisionnisme historique sans précédent sur au moins cinquante ans de relations avec Moscou, et tout particulièrement sur les seize années de l'ère Merkel.

Hercule Poirot à Berlin : comme dans *Le Crime de l'Orient-Express*, il n'y a pas un seul coupable, mais treize voire davantage. Sur la photo du 8 novembre 2011 (1), ils sont onze autour d'Angela Merkel lors de la mise en service de Nord Stream 1. Trois commanditaires ne sont pas sur la photo : l'actuel président de la République fédérale, Frank-Walter Steinmeier, l'ancien vice-chancelier Sigmar Gabriel, et l'ancien ministre de l'Économie, Peter Altmaier. Ces trois-là, les deux premiers sociaux-démocrates, le dernier chrétien-démocrate, tous membres des gouvernements Merkel successifs, ont avoué publiquement : ils ont fait leur *mea culpa*. Les douze autres, Merkel en tête, sont dans le déni.

Le corps du délit ? « *Vingt milliards sous la mer* », le coût des deux gazoducs sous la Baltique ? Non, le peuple ukrainien tout entier.

Le crime ? Non pas le sabotage intervenu le 26 septembre 2022, autre énigme non résolue, mais la construction même, au moins du second gazoduc faisant passer la dépendance allemande à l'égard du gaz russe de 35 à 55 % et rendant inutile

le transit par l'Ukraine, ce qui laissait à Moscou toute latitude pour prendre le contrôle de l'ex-république soviétique. Les Ukrainiens avaient averti : si Nord Stream 2 était mis en œuvre, la guerre serait inéluctable. Biden avait compris : le 7 février 2022, il proclamait, en inversant la charge de la preuve : « *Si la guerre éclate en Ukraine, Nord Stream 2 est condamné* ». Ce qui dirige les enquêteurs du sabotage sur la piste américaine, peut-être via cet indépendantiste ukrainien qui vient d'être mis en cause, sans qu'on puisse imaginer qu'il ait pu agir seul, sans la connaissance de ses autorités.

L'axe Berlin-Moscou. – Les Américains étant dans le rôle de justiciers, trop contents par ailleurs de vendre leur GNL, toute la faute retombe sur les Allemands et leur éternel prisme russe. Quels Allemands ? D'abord les sociaux-démocrates : Gerhard Schröder, chancelier à l'avènement de Vladimir Poutine, qui aurait été ferré et stipendié par l'ex-agent du KGB-FSB dès sa venue à Berlin et son discours prononcé en excellent allemand au Bundestag le 25 sep-

tembre 2001, discours qui avait séduit toute la classe politique – deux semaines après le 9 novembre, l'attentat contre les tours de New York. Derrière Schröder, sa région, la Basse-Saxe, dont sont issus Steinmeier et Gabriel, et sa voisine, le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, qui est situé en ex-RDA, sur les rives de la Baltique où aboutissent les gazoducs, et dont Angela Merkel est l'élue au Bundestag. Derrière eux encore, l'industrie allemande qui travaille avec la Russie (et la Chine).

Pourquoi les sociaux-démocrates ? Au-delà de la compromission individuelle de Schröder, c'est toute l'Ostpolitik de Willy Brandt qui devrait être déboulonnée. Jamais, répondent ses héritiers, qui y voient le début du processus de réunification par le rapprochement entre les deux Allemagne. C'est l'époque où la diplomatie allemande avait commencé à jouer en solo, à suivre le *sonderweg* (chemin propre), hors de la France et indépendamment de Washington, grâce à l'ouverture d'un dialogue direct avec Moscou.

Pourquoi Merkel s'est-elle obstinée ? Jusqu'au bout, elle a tenu tête à Trump puis à Biden, tandis qu'elle implorait Hollande de ne pas la lâcher, notamment à Bruxelles dans des affrontements homériques avec les Baltes (la présidente lituanienne Dalia Grybauskaitė) et les Polonais. Macron finit, en 2019, par faire volte-face sur la directive gaz tandis que Merkel « *hurle à la mort* ».

Merkel sans remords. – Angela est en train d'écrire ses Mémoires, qui devraient paraître à l'automne 2024. Elle

persiste et signe. On veut tout lui mettre sur le dos : le refus opposé à l'Ukraine d'entrer dans l'OTAN en 2008 au sommet de Bucarest, les accords de Minsk 2 négociés par elle en février 2015, qui sont comparés aux accords de Munich de 1938. Elle assume. Sigmar Gabriel est persuadé que si Merkel était restée chancelière, Poutine n'aurait pas attaqué l'Ukraine. Au *Der Spiegel* du 1^{er} décembre 2022, Merkel explique qu'elle n'arrivait plus à rien, ne serait-ce que parce qu'on la savait sur le départ. Si elle était restée, elle aurait poursuivi le processus de Minsk. Dans une rare intervention publique, à l'inauguration de la fondation Kohl, elle a demandé à son parti, la CDU, de « prendre la Russie au sérieux » et de « penser l'après ».

Elle a quitté le pouvoir le 8 décembre 2021. Le Nord Stream 2 avait été achevé le 10 septembre précédent. Le chancelier Scholz, cédant aux pressions, suspendra sa certification le 22 février 2022. L'Ukraine a été envahie le surlendemain.

Deux journalistes du *Die Zeit* ont publié au printemps *Der Moskau-Connection*, qui expose surtout Schröder. En août, la biographe française de Merkel, Marion Van Renterghem, traitait du « piège Nord Stream » comme une enquête policière avec de longues interviews de Sigmar Gabriel et de François Hollande, mais sans avoir pu rencontrer Merkel ; en octobre, Sylvie Kauffmann, chroniqueuse au *Monde*, reprenait l'affaire de plus loin, depuis 1986, recourant plus ou moins aux mêmes sources, en accordant courtoisement plus de crédit à la diplomatie présidentielle française, qui n'a pourtant été que l'ombre d'elle-même. L'ambassadeur de France à Moscou (2013-2017), sous Hollande, consacre 65 pages de ses Mémoires à son séjour dans la maison Igoumnov (siège de l'ambassade), aussi heureux à titre privé que terné sur le plan diplomatique. Dans une note, il attribue le sabotage des gazoducs aux services russes. ■

DOMINIQUE DECHERF.

► Marion Van Renterghem, *Le Piège Nord Stream*, Les Arènes, 2023.

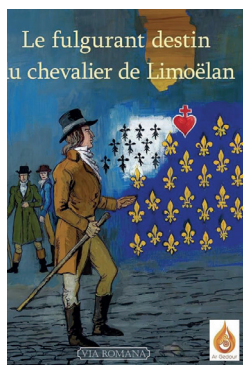
► Sylvie Kauffmann, *Les Aveuglés. Comment Berlin et Paris ont laissé la voie libre à la Russie*, Stock, 2023.

► Jean-Maurice Ripert, *Diplomatie de combat, préface de François Hollande*, Les Presses de la Cité/Perrin, 2023.

(1). La photo : Angela Merkel au centre manœuvre le volant avec Dimitri Medvedev à sa gauche et François Fillon. Derrière Medvedev, Alexei Miller, le tout-puissant patron de Gazprom ; Mark Rutte, Premier ministre néerlandais ; derrière Merkel, Günther Oettinger, commissaire européen à l'Énergie, et Erwin Sellering, ministre président du Mecklembourg-Poméranie. Les autres représentent l'industrie allemande : Klaus Mangold, le comité pour l'Est du patronat allemand, deux constructeurs, et un homme de l'ombre, Matthias Warnig, ex-officier de la Stasi, reconverti comme directeur de Nord Stream 2 AG, société suisse.

Noël 1800

► René d'Ambrières, *Le fulgurant destin du chevalier de Limoëlan*, Via Romana, 2023.



Le 24 décembre 1800, était donnée à l'Opéra une unique représentation de *La Création*, oratorio de Haydn. À l'époque, l'Église était encore prosaïque. Personne ne célébrait publiquement la fête de Noël. Selon le calendrier révolutionnaire en vigueur, nous étions le deuxième jour du mois de nivôse. Pour aller du Carrousel à l'Opéra, il fallait passer par un dédale de rues étroites dont la rue (Saint-) Nicaise. (Le quartier fut d'ailleurs rasé par le baron Haussmann au temps de Napoléon III pour ouvrir la rue de Rivoli.) L'attentat contre celui qui n'était encore que le Premier consul est intervenu là où se dresse aujourd'hui la fontaine de la Comédie-Française.

Un tonneau de poudre éclata dans l'intervalle compris entre la voiture de Bonaparte, qui roulait à tombeau ouvert et dont les vitres explosèrent mais où personne ne fut blessé, et la voiture suivante où se trouvaient sa femme Joséphine et sa sœur Caroline Murat, parties en retard.

Terroriste, l'acte visant Bonaparte ne pouvait être que l'œuvre de Jacobins, situés à l'extrême gauche, qui furent effectivement poursuivis et guillotins. Seul son nouveau ministre de la Police savait ce qu'il en était : Fouché, originaire de Nantes, a vraisemblablement protégé ses sources avant que cette première purge fût achevée. Les véritables auteurs furent bientôt appréhendés et, le 21 avril 1801, guillotins : deux chouans, Saint-Régent et Carbon. Or il y avait un troisième homme qui ne fut jamais découvert avant qu'il s'embarquât à Saint-Malo un an plus tard vers la Géorgie (Savannah) avec sa sœur et son beau-frère, lequel y possédait des plantations.

Ancien condisciple de Chateaubriand, neveu du jésuite Pierre de Clorivière, Joseph Picot de Clorivière, chevalier de Limoëlan, était rentré en France en 1797 après six ans d'émigration. Son père, chef chouan, avait été guillotiné en 1793. On lira comment le petit Joseph, à 32 ans, à peine un an plus âgé que Bonaparte, en vint à figurer au premier plan dans cet attentat qui, de l'avis général, desservit la cause chouanne. Georges Cadoudal, qu'on relia parfois, mais à tort, à l'atten-

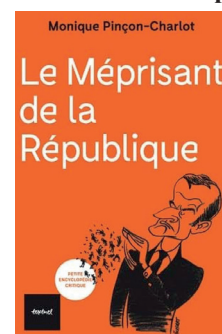
tat par la « machine infernale », Hyde de Neuville, les Princes, se désolidarisèrent de cet acte « terroriste ». D'où l'idée (que le lecteur n'est pas obligé de partager) que Limoëlan chercha toute sa vie à expier son acte (il n'était là que comme guetteur, n'ayant en vérité pas averti à temps : il avait la vue basse !), raison pour laquelle il aurait embrassé le sacerdoce. La seconde moitié du livre, qui repose sur une documentation très fournie, est consacrée à son séjour en Amérique où il fut ordonné prêtre en 1812 à Charleston (Caroline du Sud), ayant repris son nom de famille Clorivière. L'ironie veut que, de 1803 à 1811, l'ambassadeur de France à Washington n'ait été autre que le général Turreau, le commandant des « colonnes infernales » contre la Vendée.

DOMINIQUE DECHERF.

Violence de classe

► Monique Pinçon-Charlot, *Le Méprisant de la République*, Éditions Textuel, juillet 2023.

Les « petites phrases » de Macron ne sont pas un trait psychologique mais l'expression d'une violence de classe littéralement insupportable.



Souvent, au cours des dernières décennies, nous avons rencontré Monique et Michel Pinçon-Charlot dans les manifestations syndicales. Ce couple cheminant bras dessus, bras dessous, venait partager la colère populaire et mesurer les effets de la violence de classe qu'ils nous décrivaient lorsqu'ils venaient aux Mercredis de la NAR nous présenter leurs travaux sociologiques.

Michel Pinçon n'est plus, mais Monique est revenue cette année sur les avenues parisiennes lors des manifestations organisées par l'intersyndicale contre la réforme des retraites. Sociologue engagée, mais toujours rigoureuse, elle raconte dans un nouveau livre ce qu'elle a vu et vécu pendant ces mois de campagne.

Comme toujours, les pancartes confectionnées par maints manifestants en disent aussi long que les slogans scandés par les organisations syndicales. À la volonté de bloquer une réforme inique, conçue pour satisfaire les marchés financiers, s'ajoutait le désir de répliquer aux humiliations verbales trop longtemps subies.

Tout le monde connaît les petites phrases lancées par Emmanuel Macron à divers interlocuteurs – sur le « costard »

qu'on peut se payer en travaillant, sur la rue qu'il suffit de traverser pour trouver du boulot. Ces mots n'ont pas été prononcés par un homme exaspéré par un contradicteur ou accablé par ceux qui « *foutent le bordel* » : ils traduisent un mépris de classe. Ce mépris est ressenti comme une violence par « *celles et ceux* » qu'il vise et qui se traduit par des violences effectives contre les corps et les esprits – par exemple la souffrance au travail, toujours plus vive à mesure que la perspective de la retraite est retardée. D'où les répliques des manifestants : « *Qui sème le mépris récolte la colère* », « *La rue, on ne la traverse pas, on l'occupe* ».

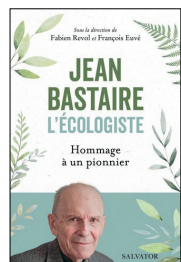
Les atteintes croissantes à la démocratie parlementaire ont également fait l'objet de protestations spontanées, où l'on vit une fois de plus que les forçages procéduraux peuvent être dénoncés avec esprit : « *Le mécréant est passé par là, il chausse du 49-3* ».

La bataille a été perdue mais il a fallu, pour gagner la manche, que l'oligarchie abandonne son discours de séduction pour recourir, une fois de plus, aux solutions de vive force. À quand la fois de trop ?

YVES LANDÉVENEC.

Un pionnier de l'écologie chrétienne

► Fabien Revol et François Euvé, *Jean Bastaire l'écologiste. Hommage à un pionnier*, Salvator, 2023.



Le boeuf et l'âne de la crèche sont au Paradis et dialoguent paisiblement, empruntant à Péguy, Claudel et Teilhard de Chardin, ou à une poétesse du temps d'Henri IV, pour exprimer « *des vérités ineffables* » dont l'Âne dit « *Je sais qu'elles ont des racines ici-bas et que la terre est fille et mère de l'absolu* », de même que, lui fait remarquer le Boeuf, « *Marie, fille et servante, a engendré son Créateur...* » Pour faire court, la doctrine de Jean Bastaire, qui s'exprime ici dans un magnifique Mystère de Noël enregistré sur cassette et reproduit dans un livre de mélanges (une douzaine de textes variés) qui vient de lui être consacré pour les dix ans de sa mort, était que, s'il y a un salut universel apporté par le Christ, il ne l'est pas seulement pour l'homme, même gardien de la nature, mais pour toute la Création. Ce qui doit avoir des conséquences pratiques sur notre manière de vivre, de consommer...

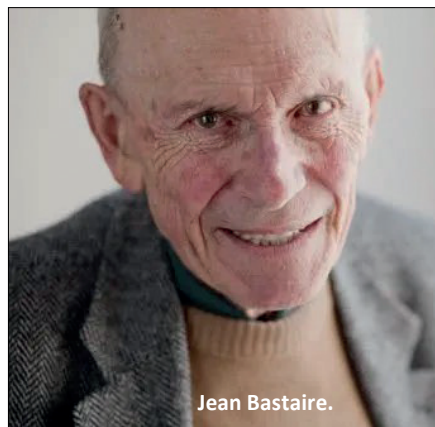
Dans la dernière partie de sa vie, Jean Bastaire, devenu veuf, a repris et théorisé l'engagement écologique qu'il avait eu longtemps avec son épouse. Il était de plus

en plus disciple de saint François d'Assise, dont on se rappelle le *Cantique des Créatures*. Pourtant, on ne peut pas dire que, de son vivant, il ait été écouté et reconnu par les franciscains, du moins sous leur forme institutionnelle. Mais depuis qu'un certain pape François a publié, en 2015, son encyclique *Laudato si'*, appelant à une « *écologie intégrale* », complètement en phase avec les intuitions radicales développées par Jean Bastaire depuis 1996, les choses ont changé. Tout cela est remarquablement raconté dans ce petit livre, documents à l'appui.

Bastaire fut également très marqué par le Christ cosmique du père Teilhard de Chardin. Il appartient au père jésuite François Euvé, rédacteur en chef de la revue *Études*, de démêler savamment cette inspiration teilhardienne dans le texte lumineux d'une conférence qu'il prononça en 2015 et qui est donc reprise dans ce volume. D'autres s'emploient à mesurer la portée des inspirations de Jean Bastaire puisées chez les Pères de l'Église.

Le militant écologiste Bastaire a surtout marqué toute une génération de jeunes intellectuels chrétiens (qu'on retrouvera dans la revue *Limite* entre 2015 et 2022). Le témoignage inédit (bien que rédigé en 2015) de Falk van Gaver, qui a pris désormais d'autres orientations, en restera un superbe témoignage.

Mais, grâce à l'appui du cardinal Philippe Barbarin, l'influence de Jean Bastaire, appuyée sur un legs considérable de ses archives personnelles (et d'une collection d'ouvrages de littérature populaire et enfantine de plus de 10 000 volumes !), a désormais pris un tour universitaire. L'Uni-



Jean Bastaire.

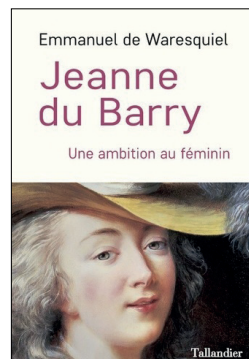
versité catholique de Lyon a constitué des équipes de chercheurs autour d'une chaire « Jean Bastaire » et a multiplié les initiatives pédagogiques à destination des étudiants (cours, colloques...) ainsi que du grand public (conférences, émissions de radio...).

Enfin, autour du père Bertrand Cormier, du diocèse de Cahors, une communauté de petits frères et petites sœurs de la Création, a vu le jour, dont ce livre nous décrit les prémices. L'inspiration bastairienne est à l'œuvre.

FRÉDÉRIC AIMARD.

Une ambitieuse

► Emmanuel de Waresquiel, *Jeanne du Barry, Une ambition au féminin*, Tallandier, 2023.



Jeanne du Barry a eu, quasiment jusqu'à nos jours, une légende noire. Fille sans vrai père, dotée d'un mari qui n'en a que l'apparence, elle doit sa réussite à son habileté à pratiquer les délices de l'amour et à

jouir des faiblesses morales des hommes d'un certain âge. Celle que son procès a présentée comme la catin royale par excellence est morte comme elle aurait vécu : de manière indigne et lâche. Cette légende nous en dit plus sur une Révolution française finalement bien prude et ennemie des femmes, que sur la personnalité réelle de la dernière maîtresse du Bien-Aimé.

Et c'est à redécouvrir cette personnalité que s'attelle Emmanuel de Waresquiel, non point tant pour réhabiliter Jeanne Bécu que pour dresser à travers elle le portrait d'un monde, celui des dernières années de « *l'Ancien Régime* ». L'auteur nous montre une société en mutation où les cloisons sociales ne sont pas assez étanches pour empêcher l'ascension de la future comtesse. De naissance plutôt modeste, elle n'en reçoit pas moins une éducation suffisante pour goûter les choses de l'esprit et trouver sa place dans les salons, où elle rencontre ceux qui vont lui ouvrir les portes de la Cour. Maîtresse du roi, elle sait se préserver des intrigues et s'y connaît assez dans les choses de la politique pour susciter l'admiration d'un d'Aiguillon. Partisane du triumvirat, elle subit les foudres de Choiseul et du parti dévot. Son goût est sûr en matière d'art et elle pourrait bien avoir été avant l'heure l'inventeur du style Louis XVI. Fidèle en amitié et en amour, philanthrope, naïve aussi parfois, elle incarne la société éclairée de la fin du XVIII^e siècle, qui connaît bien mal la société qu'elle veut changer.

Jeanne du Barry aurait pu être « monarchienne ». Elle rêve d'un changement par le roi et non contre le roi. Méprisée par Louis XVI et Marie-Antoinette, elle reste d'une fidélité absolue à l'égard de la famille royale et divorce d'avec une révolution obsédée par l'idée de faire du passé table rase. Très vite accusée par les libelles d'être l'incarnation d'une monarchie abjecte tant sur le plan politique que moral, elle refuse d'émigrer. Mais peu importe au Tribunal révolutionnaire. Ce n'est pas tant ce qu'elle a pu faire qui la condamne, que ce qu'elle représente, irrévocablement.

ANDRÉ VIVIER.

DR



Par Gérard Leclerc

Pour le centenaire de René Girard

Pour célébrer le centenaire de René Girard, né le jour de Noël 1923, il fallait un « monument » digne du penseur de *La Violence et le Sacré*, et nul ne convenait mieux à la construction d'un tel ouvrage que Benoît Chantre, qui fut son ami, son associé et le plus profond des interprètes de son œuvre. On me permettra de me souvenir que le même Benoît Chantre obtint de Philippe Sollers un commentaire de Dante qui est, à mon sens, le meilleur ouvrage de l'écrivain qui nous a quittés il y a quelques mois. En ce qui concerne René Girard, la tâche s'avèrait immense. De biographie, il ne pouvait être question qu'intellectuelle, car sa vie ne constitue qu'un long effort acharné de réflexion. Il fallait alors rassembler le dossier considérable qui rend compte de l'élaboration d'une pensée en activité continue depuis la jeunesse en Avignon jusqu'au dernier ouvrage *Achever Clausewitz*, paru en 2007, huit ans avant sa mort. Essai d'une actualité saisissante et qui continue de susciter l'intérêt des spécialistes les plus pointus de la guerre moderne.

Inutile de préciser qu'au travers de cette seule chronique je ne suis pas en mesure de résumer une telle biographie intellectuelle. Il me suffira d'en donner quelque idée pour encourager à sa lecture tous les praticiens de l'œuvre et ceux qui aspirent à la connaître pour disposer des meilleures clés d'intelligence de notre commune condition. Car suivre René Girard, c'est tenter l'aventure d'explorer les tréfonds de l'anthropologie grâce à toutes les ressources de la culture. À condition, toutefois, d'accepter que toutes les distinctions habituelles et les frontières disciplinaires soient souvent transgressées. Girard n'a-t-il pas écrit : « Nous n'avons plus ni guide ni modèle ; nous ne participons à aucune activité culturelle définissable. Nous ne pouvons nous réclamer d'aucune discipline reconnue. Ce que nous voulons faire est aussi étranger à la tragédie ou à la critique littéraire qu'à l'ethnologie ou à la psychanalyse » (*La Violence et le Sacré*).

Il ne faut donc pas s'étonner qu'une intervention si inédite, qui brouillait tous les repères habituels, ait été l'objet de controverses parfois sanglantes et même de dénis définitifs. Elle est, incontestablement, de nature polémique ; elle oblige tous les tenants des sciences humaines à réagir à la provocation. Et celle-ci est d'autant plus sensible qu'elle touche aux principes et aux préjugés les mieux en cours. Une des forces de la pensée girardienne est plus que sa familiarité avec ses contemporains, sa complicité avec eux qui lui permet d'affiner ses propres concepts. Là-dessus, Benoît Chantre nous apprend énormément sur les relations que Girard a pu entretenir avec un Jacques Derrida, un Claude Lévi-Strauss, un Emmanuel Levinas, ou encore Roland Barthes et Lucien Goldmann. Personne n'est plus averti que lui de la « modernité », et il jouera un rôle de premier plan dans la promotion de ce qui constituera la *French theory*, en invitant ses représentants aux États-Unis. En même temps, il en deviendra le principal contradicteur et celui qui pose les questions qui font mal.

Faut-il rappeler que ce qui est au centre de l'obsession constante du penseur, c'est la violence qui résulte des relations interpersonnelles et qui trouve dans le sacré une sorte d'exutoire. L'étude des textes anciens aussi bien que le spectre du terrorisme réapparu en Europe absorbe son attention. C'est « la crise sacrificielle » qui le hante, notamment lorsque celle-ci échappe à sa

ritualisation pour aboutir, comme dans Shakespeare, à une suite de crimes sordides. Comme le dira son ami Michel Serres, lors de sa réception académique, l'auteur de *La Violence et le Sacré*, a démythifié le sacré : « Vous nous enseignez que la fausseté accompagne le crime, et le mensonge l'homicide, l'un suivant l'autre comme son ombre. »

C'est la révolution judéo-chrétienne qui dévoile le mensonge. Tel est l'objet du troisième ouvrage princeps, *Des Choses cachées depuis la fondation du monde*. Le parcours qui a précédé, à travers la critique littéraire et ethnologique, ne pouvait trouver en lui-même son propre dénouement. Le chercheur s'aventure là sur un terrain qui n'est pas celui habituel de l'anthropologie scientifique. Il s'agit d'exégèse biblique et de théologie. Comment y sera-t-il reçu, alors qu'il bouscule des notions dogmatiques aussi bien établies que celle de « sacrifice de la croix » ? Ce n'est plus le domaine du structuralisme et du post-structuralisme qu'il s'agit d'affronter, mais les disciplines religieuses. La confrontation sera d'ailleurs féconde, pour les théologiens eux-mêmes et leurs interlocuteurs qui approfondiront la notion de Rédemption. Et l'on peut même parler de victoire de René Girard, lorsque devant le pape théologien qu'est Benoît XVI, le prédicateur de la maison pontificale, le Père Cantalamessa, établira que ce n'est plus « l'homme qui offre des sacrifices à Dieu, mais Dieu qui se sacrifie pour l'homme, en livrant pour lui à la mort son Fils unique ». Ainsi, avec le Christ, le sens du mot sacrifice se trouve transformé.

On a souvent reproché à René Girard son eschatologisme, sa façon d'envisager les choses d'un point de vue supérieur qui risque de dévaloriser les médiations à hauteur humaine. C'est le grief que Pierre Manent adressa à l'intéressé dans un compte rendu de *La Violence et le Sacré*, publié alors dans la revue *Contrepoint*, qui précéda *Commentaire*. En n'ouvrant de perspectives que dans le choix entre la destruction et le Salut, l'auteur ne semble pas prendre au sérieux la raison politique qui, seule, pourtant, peut protéger les hommes de la réciprocité violente. Il est vrai que la raison politique n'est pas alors le souci primordial de Girard et que l'objection d'une autorité politique construite dans un lieu préservé, où se décide la violence légitime, n'est pas son objet.

La charge de Pierre Manent était assez rude, mais elle correspondait à la vigueur d'une pensée qui oblige toutes les disciplines à réagir. Pendant longtemps encore, l'œuvre de René Girard sera l'objet de remises en cause, parfois radicales. Mais si elle finit par survivre à toutes les contestations dont la postérité retiendra les plus pertinentes, c'est qu'elle se dressera toujours comme cette interpellation qui a bouleversé la culture du XX^e siècle. ■

P.-S. : Le livre de Benoît Chantre a ranimé en moi bien des souvenirs, car j'ai rencontré René Girard au moment de la publication *Des choses cachées depuis la fondation du monde* et des liens d'amitié se sont établis jusqu'à la fin de sa vie. Il a été l'invité de nos Mercredis. Notre revue *Cité* lui a consacré son n° 4 <https://archivesroyalistes.org/Cite-04-Avec-Rene-Girard>

► Benoît Chantre, *René Girard. Biographie*, Grasset, 2023.

Pour regarder la vie en farce

Vu ce qu'il dit du monde de l'édition, le roman *Les Petits Farceurs* n'avait aucune chance de remporter le prix Goncourt cette année. Pourtant, de tous les romans de la rentrée littéraire 2023, il sort du lot.

« *Paris n'est pas la France. Paris est la malédiction de la France* ». C'est ce que le regretté Jean-Louis Murat déclarait quelques jours avant le premier confinement. Déplorant que, pour exister artistiquement dans l'Hexagone, il faille « monter à Paris », l'Auvergnat, décédé en mai dernier, s'était en effet lâché au micro de Tewfik Hakem (France Culture, 12.03.2020).

La Ville Lumière est-elle « la malédiction » du « cher et vieux pays » ? Le moins que l'on puisse dire est qu'elle attire de nombreux papillons dont bon nombre, aveuglés par ses feux, s'y brûlent les ailes. Et qui a vu *Illusions perdues* de Xavier Giannoli (2021), « un film à la hauteur du roman » (*Le Courrier balzacien*, automne 2021), peut vérifier que le phénomène ne date pas d'hier. Tiré du chef-d'œuvre de Balzac (1837), le réalisateur y montre avec brio comment Paris draine à lui de jeunes provinciaux talentueux, les corrompt pour un plat de lentilles, puis les recrache esseulés



Louis-Henri de La Rochefoucauld.

et malheureux, vidés de toute leur substance.

Avec *Illusions perdues*, chapelle (ardente) de la cathédrale littéraire que constitue sa *Comédie humaine*, Balzac entendait prévenir tous les Rubempré de France et de Navarre de ce qui les attendait à Paris. C'est pourquoi son héros, contrairement à son double cynique Rastignac, « n'est ni odieux ni antipathique [...] C'est un enfant. Étourdi, irréfléchi, désarmé, perdu dans un monde trop grand pour lui. Même dans sa corruption, il a encore un zèle naïf qui reste touchant » (Félicien Marceau, *Balzac et son monde*, 1955). S'il cherchait à les avertir, c'était

pour soustraire leur chair encore trop tendre à l'insatiable ogre parisien. Pour s'en convaincre, il suffit de relire les préfaces que l'écrivain tourangeau a écrites lors de la parution espacée des trois parties du roman : « *Mais ce livre empêchât-il seulement un jeune poète, une belle âme, vivant au fond de la province, au milieu d'une famille aimée, de venir augmenter le nombre des damnés de l'enfer parisien qui se battent à coups d'encrier, se jettent à la tête leurs œuvres avortées [...], ce livre aurait fait une bonne action. [...] C'est d'ailleurs le sens général des Illusions. Il n'y a que les esprits d'élite, les gens d'une force her-*

culéenne auxquels il soit permis de quitter le toit protecteur de la famille pour aller lutter dans l'immense arène de Paris ».

Cet avertissement, Paul, l'un des deux personnages des *Petits Farceurs*, aurait dû en tenir compte avant de chercher à « conquérir Paris ». D'autant plus que, admis en hypokhâgne au Centre Madeleine-Daniélou avec son ami Henri d'Estissac, du Balzac, il en a bouffé. Peut-être pas *ad nauseam*, mais suffisamment pour savoir que la capitale ne fait pas de cadeau aux « provinciaux » dont le cuir n'est pas assez épais.

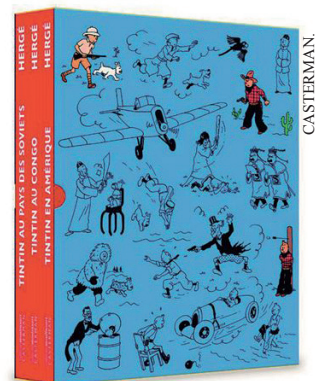
Avec *Les Petits Farceurs*, Louis-Henri de La Rochefoucauld, écrivain ayant déjà à son actif des romans remarquables, est dans le droit fil de Balzac. Comme lui, il fait preuve d'un humour ravageur. Comme lui, il sait voir ce qu'il regarde. Et comme lui, il ira loin. Aussi loin ? L'avenir nous le dira. Mais en attendant, il faut le lire. Surtout si l'on se sent pousser des ailes d'écrivain. Le portrait qu'il tire du monde de l'édition empêchera peut-être une belle âme « de venir augmenter le nombre des damnés de l'enfer parisien ». ■

ANDRÉ PIERRE.

► Louis-Henri de La Rochefoucauld, *Les Petits Farceurs*, Robert Laffont, 2023.

Bande dessinée

■ Les trois premiers *Tintin* colorisés. – Casterman et Moulinsart publient en un seul coffret les versions colorisées des trois premières aventures du jeune reporter belge, *Tintin au pays des Soviets* (19 + 142 pages), *Tintin au Congo* (17 + 111 pages) et *Tintin en Amérique* (19 + 125 pages). Elles seront suivies des six autres en noir et blanc jusqu'en 1941-1942, lorsque Hergé et son éditeur passèrent directement à la couleur, d'où les neuf premiers redécoupés, redessinés et mis en couleurs entre 1943 et 1955. Certes, on connaissait déjà la colorisation des *Soviets*, sortie en 2017, et il existait, depuis 2019, la version numérique du *Congo*, mais l'éditeur craignait des polémiques post-coloniales – alors que *Tintin au Congo* est considéré comme un monument national dans ce pays. Finalement, en 2019-2020, celui-ci a été publié sous



forme de lithographies ; et l'*Amérique*, d'un album – les deux chez Moulinsart. La collaboration avec Casterman, l'éditeur historique, permet les trois titres.

On notera, pour les *Soviets*, la prise en compte, sous forme d'un bel encadré, de ce qu'en disait Hélène Carrère d'Encausse en 2016. Notant que le fond du reportage n'était nullement caricatural, l'académicienne relevait : « L'hon-

neur d'Hergé est d'avoir fait partie du tout petit groupe d'esprits lucides qui voulaient dire la vérité. Trop en avance sur son temps, il paya plus de soixante-dix ans d'interdit, d'avoir cru que le malheur d'un peuple comptait plus que les illusions et l'aveuglement des intellectuels ». Précisons que, en dehors des éditions pirates, l'album avait été republié par Casterman dans le tome 1 des *Archives Hergé* en 1973, version plus complète que celle d'aujourd'hui puisque comportant six cases équivalent à la page qu'Hergé supprima en préparant la sortie de l'album aux Éditions du Petit Vingtième en 1930.

Pour le *Congo*, existe une version intermédiaire entre celle du présent coffret et la refonte de 1946, parue en 1940-1941 dans le quotidien belge néerlandophone *Het Laatste Nieuws* et dont le graphisme annonce la définitive. En format à l'italienne, elle a été publiée en 2018 sous le titre *Les tribulations de Tintin au Congo*

(Casterman/Moulinsart) par Philippe Goddin, président des Amis de Hergé et rédacteur en chef de la revue du même nom, par ailleurs auteur des préfaces des trois volumes du coffret.

Quant à l'*Amérique*, la colorisation non seulement rajeunit la première version, mais encore elle aide à en découvrir les richesses graphiques sans altérer les aplats noirs chers à Hergé. Elle valorise la variété des personnages, leurs costumes, les paysages urbains et ruraux ainsi que les situations (telles les scènes avec Al Capone, les Peaux-Rouges, le feu dans la prairie ou le dîner de gala). En attendant que *Les Cigares du pharaon* et, surtout, *Le Lotus bleu* amènent un affinement du trait et un approfondissement psychologique, sociologique et politique, le lecteur se trouve déjà dans un univers très vivant faisant successivement découvrir le communisme, la colonisation et le capitalisme. ■

GIHÉ.

Derrière chaque grand homme, une femme ?

« *La femme est l'avenir de l'homme* », chantait Ferrat, qui fit d'un dandy stalinien un poète pour dames. L'avenir de l'homme est-il la femme ? Ce que l'on peut dire, si l'on fréquente les salles obscures, c'est que sans certaines d'entre elles, de « grands hommes » n'auraient pas été grand-chose.

Prenons *Bernadette*, de Léa Domenach. À voir ce film, on se demande comment Jacques Chirac est devenu président. Dans le couple qu'il forme avec « Maman », il n'y a pas photo : l'intellectuelle, celle qui a du pif, c'est elle. Lui ne comprend (presque) rien, et notamment pas le pays qu'il dirige. Le cerveau, c'est elle. C'est en tout cas elle qui permet, après le désastre de la dissolution manquée de 1997, d'éviter à Chirac d'être congédié par le peuple au printemps 2002. C'est encore elle qui, à la fin de son « règne », a suffisamment de sens politique et d'entregent pour négocier avec Sarkozy, dont elle a compris qu'il succéderait à son mari, une sorte de paix des braves. Pour s'imposer, il lui faudra corneriser leur fille Claude – une autre femme faisant la pluie et le beau temps en chiraquie –, mais au final, la femme de tête, qui finit par porter la culotte et durer en politique, c'est elle.



Jodie Comer incarne Joséphine dans le *Napoléon* de Ridley Scott.

Un autre exemple ? Le *Napoléon* de Ridley Scott qui, soit dit au passage, nous avait habitués à mieux avec *Alien*, *le huitième passager* (1979) et *Gladiator* (2000). Ici, le Corse, qui fascinait jusqu'à Stanley Kubrick, n'a pas inventé l'eau chaude. Il a eu la chance de se trouver au bon endroit au bon moment. Celle, aussi d'épouser une noble au carnet d'adresses long comme le bras (Joséphine de Beauharnais). Et celle d'être aimé d'elle. D'en être aimé malgré lui : son haleine à décoller les papiers peints, son manque de conversation, ses coïts de lapin sous amphétamine. Pour le reste, s'il lui est arrivé de gagner des batailles, il en a

aussi perdu beaucoup. Trop. Quant à sa *remontada* depuis l'île d'Elbe, une fois Joséphine emportée par une pneumonie foudroyante, celle-ci se termine comme celle de Montebourg à la présidentielle de 2022...

Un dernier exemple ? *L'Abbé Pierre : une vie de combats*, de Frédéric Tellier. L'homme d'Église est un bon gars. Il veut bien faire. Écouter l'évêque vichyste de Grenoble lui fiche la colique ? Il s'engage dans la Résistance, sauve des Juifs, entend les balles siffler dans le maquis du Vercors. Et, la guerre finie, il ne se contente pas d'aller confesser à la chaîne des bigotes dans une paroisse peinarde. Il est plus que jamais

remonté. Et plus particulièrement contre le mal-logement, la faim et l'indifférence de ses contemporains envers les pauvres gens. Mais sans Lucie Coutaz, femme dévouée à ses causes qu'il a rencontrée sous l'Occupation, Emmaüs, qu'il fonde sur un coup de tête, aurait fait long feu. La foi, sans esprit pratique, n'étant bien souvent qu'une triste manie... ■

ANDRÉ PIERRE.

► *Bernadette*, de Léa Domenach, avec Catherine Deneuve, 2023.

► *Napoléon*, de Ridley Scott, avec Joaquin Phoenix, 2023.

► *L'Abbé Pierre : une vie de combats*, de Frédéric Tellier, avec Benjamin Lavernhe et Emmanuelle Bercot, 2023.

Art de vivre

■ **Connaissez-vous Dodin-Bouffant ?** – Ses premiers admirateurs ont découvert le personnage gastronome et ses cuisinières en 1920. C'était à l'occasion de la publication d'une première version, écourtée et éditée en très peu d'exemplaires, du roman de Marcel Rouff : *La Vie et la passion de Dodin-Bouffant, gourmet*. En 1924, une réédition corrigée relate, sous forme humoristique, la vie de cet amoureux d'une cuisine subtile dont l'histoire serait inspirée, notamment, du fondateur de l'Académie du Goût, Camille Ducerf. Elle est dédiée à son ami Curnonsky, romancier et critique culinaire, ainsi qu'au célèbre Brillat-Savarin.

En 2014, Mathieu Burniat livrait une adaptation en bédé, inspirée par l'univers graphique de Daumier, de ce classique de la littérature gastronomique, dans laquelle sont aussi bien restitués la passion pour l'art culinaire que l'humour du livre.

Benoît Magimel et Juliette Binoche incarnent passions culinaire et amoureuse à l'écran dans le film de Trân Anh Hùng, *La Passion de Dodin Bouffant* qui, prix de la mise en scène du dernier Festival de Cannes en poche, s'en va représenter la France aux Oscars 2024. Bruits de cueillette, de découpe, de cuisson, de mastication, et même de jouissance lors de dégustations, sont toute la musique de cette ode à notre belle cuisine française.

Voilà, pour qui ne connaîtrait pas encore Dodin Bouffant, trois occasions de le rencontrer.

M. B.

► *Et la fête continue !*, de Robert Guédiguian, 2023.

► *La Passion de Dodin Bouffant*, de Trân Anh Hùng.

Cinéma

■ **Les films de Robert Guédiguian se suivent et se ressemblent... ou pas.** Son dernier opus – *Et la fête continue !* qui raconte les hésitations de Rosa, qui a voué sa vie à la politique, à se lancer dans une dernière élection municipale – en apporte une nouvelle preuve. Tous abordent les mêmes thématiques. À commencer par la politique, plus particulièrement la gauche, tiraillée par ses divisions, enfermée dans ses dogmes et plus préoccupée par l'avenir des partis qui la composent que par les préoccupations de ses électeurs. Suivent l'Arménie et la diaspora arménienne installée en Provence depuis les premiers temps de l'immigration provoquée par le génocide, une Arménie perdue et idéalisée par les deuxième et troisième générations. Autres points communs aux films de Guédiguian : le lien

social, l'humanité, la solidarité entre les personnages... tous liés par l'amour qui les unit et qui unit le cinéaste à ses personnages. Et puis il y a la famille, au sens premier du terme, mais aussi au sens plus large, la grande famille des laissés-pour-compte.

Presque tous ses films mettent en scène les mêmes acteurs : les anciens, comme Ariane Ascaride (la femme du réalisateur), Jean-Pierre Darroussin, fidèle parmi les fidèles, le trop rare Gérard Meylan, et les plus jeunes (Lola Naymark, Robinson Stévenin ou Grégoire Leprince-Ringuet, tous déjà présents dans son précédent film, *Gloria Mundi*). Enfin, tous ont Marseille comme toile de fond, probablement le véritable sujet de Guédiguian, natif de la cité phocéenne, comme Naples a pu l'être de Rossellini, notamment *Voyage en Italie*, et, dans *Naples*, les quartiers populaires plus que la Capri touristique. D'ailleurs, certaines

scènes de *Et la fête continue !* rappellent le néoréalisme ou la comédie italienne des années 60-70. Tourné ailleurs avec d'autres acteurs, le film n'aurait pas la même saveur.

Cependant, aucun de ses films ne ressemble à ceux qui précèdent. Autant *Gloria Mundi*, par exemple, sorti en 2019, est désespéré et désespérant, autant *Et la fête continue !* donne des raisons de croire en des lendemains qui chantent. Il est possible de faire de la politique autrement, en s'engageant dans des associations, sur son lieu de travail, dans son quartier..., et d'obtenir des avancées. S'il y a une chose à retenir de ce film, c'est cela : tout reprendre à zéro, débarrasser la politique de ses oripeaux pour que la fête continue !

NICOLAS PALUMBO.

L'actualité des monarchies

À l'occasion de ce dernier numéro de l'année 2023, nous complétons nos habituelles brèves royales par un rapide bilan des événements heureux qui ont marqué les monarchies dans le monde et par un focus sur une famille royale. Nous rééditerons désormais chaque trimestre ce panorama élargi.



Le roi Charles III à la COP 28 de Dubaï.

Éphéméride de la quinzaine

■ **30 novembre-3 décembre. Dubaï.** – Ouverture de la COP 28 sur le climat par le roi Charles III. Le 30, il avait présidé une grande réunion des pays membres du Commonwealth, dialogué avec des étudiants, s'était entretenu avec le président des Émirats arabes unis et le ruler de Dubaï, avant de procéder au lancement du forum du secteur privé et philanthropique en faveur du climat. Dans son discours inaugural, le 1^{er} décembre, il a soulevé cinq questions pratiques : les sources de financement, leur affectation, les incitations, la mise en commun des expériences, la vision de l'avenir à cent ans, avant de conclure : « *La Terre ne nous appartient pas, nous appartenons à la Terre* ».

■ **3 décembre. Oslo.** – Intronisation du prince Sverre Magnus, à l'anniversaire de ses 18 ans, fils du prince héritier de Norvège Haakon. Depuis l'abolition de la « loi salique », c'est sa sœur aînée Ingrid-Alexandra, 19 ans, qui occupe le second rang dans l'ordre de succession.

■ **5-7 décembre. Berlin.** – Visite d'État en Allemagne du couple royal belge. Le *Soir* relève qu'au dîner d'État du 5, au château de Bellevue, le discours du roi Philippe a revêtu un caractère politique dans la perspective de la présidence tournante belge de l'UE à compter du 1^{er} janvier 2024 pour six mois : « *La démocratie, a dit le roi, n'est pas une évidence. Il nous incombe sans cesse de la cultiver. Ce constat s'applique également à la problématique de l'élargissement de l'UE qui vise à répondre à l'appel de la liberté et de la sécurité* ». Le même jour, un euro-

baromètre révélait que 49 % des Belges seraient favorables à l'élargissement de l'Union européenne à d'autres pays contre 47 % qui y seraient opposés.

Le couple royal était accompagné de cinq présidents de communautés, régions, fédérations et gouvernements qui composent la Belgique. La dernière journée du voyage s'est effectuée à Dresde, capitale du Land de Saxe.

Une idée jeune en 2024 : la monarchie

En 2024, les monarchies européennes vont prendre un coup de jeune et de féminité.

■ **Deux héritiers royaux ont atteint en 2023 leurs 18 ans et prêté un serment constitutionnel :** Leonor d'Espagne (30 octobre) et Christian de Danemark (15 octobre) – la première, princesse héritière de Felipe VI ; le second, fils du prince héritier Frederik, en passe de succéder à sa mère Margrethe. À leurs côtés, deux autres princesses héritières en ligne directe : Élisabeth de Belgique (22 ans) et Catharina-Amalia des Pays-Bas (20 ans), et deux autres en second rang : Ingrid-Alexandra de Norvège (19 ans) et Estelle de Suède (11 ans), héritières respectivement de leurs parents, Haakon de Norvège et Victoria de Suède, lesquels devraient ceindre la couronne dans un délai plus ou moins proche.



La princesse Leonor d'Espagne prononce un discours le jour de ses 18 ans.

■ **On peut ajouter à cette image les héritiers de quelques familles royales qui ne sont plus régnantes :** Don Alfonso de Bragance, 27 ans, fils aîné du prétendant portugais ; Constantin-Alexios de Grèce, 25 ans, devenu prince héritier (diadoque) après la mort de son grand-père l'ex-roi Constantin le 10 janvier 2023 ; Vittoria de Savoie, 19 ans, en faveur de laquelle son père Emmanuel-Philibert a annoncé en juin qu'il renoncerait à la succession du fils du dernier roi d'Italie, Victor-Emmanuel, 86 ans ; Ferdinand de Habsbourg, 26 ans, petit-fils d'Otto de Habsbourg, et fils du prétendant Charles de Habsbourg-Lorraine, 62 ans ; Boris de Bulgarie, prince de Tarnovo, 26 ans, héritier de l'ex-roi Siméon, 86 ans.

Au Maroc et en Jordanie, les deux plus anciennes monarchies arabes présentent de jeunes princes héritiers, respectivement Moulay el-Hassan, qui a fêté ses vingt ans le 8 mai 2023, et Hussein, 29 ans, qui s'est marié en grande pompe le 1^{er} juin 2023.

Au Népal, c'est aussi le petit-fils du dernier roi, Hridayendra, 21 ans, qui capitalise les espoirs d'une restauration de la monarchie, quinze après son abolition.

■ **Deux naissances royales sont intervenues en 2023 dans des couples d'héritiers :** le 27 mars, le prince François, deuxième fils du grand-duc héritier du Luxembourg, Guillaume ; le 5 novembre, la princesse Marija, second enfant du prince héritier de Serbie, Filip Karadordevitch.

Focus sur le Vietnam

■ **Qui fut le dernier empereur ? Bào Dải ou Duy Tân ?** – Deux lignées prétendent : la première, la plus connue, est incarnée depuis 2017 par Bào Ân, né en 1952 à Danang, vivant aujourd'hui en Californie, avec un fils, prince héritier, Phúc Quy Khang, né en 1978, qui a lui-même deux fils jumeaux nés en 2012. Bào Ân, fils de Bào Dải et d'une concubine, a succédé à ses deux demi-frères, Bào Long et Bào Thảng, fils de l'épouse légitime, Jeanne-Marie-Thérèse Nam Phuong (1913-1963), dernière impératrice, enterrée à Chabagnac (Corrèze). L'empereur Bào Dải (1913-1997) est enterré au cimetière de Passy à Paris. Chef de l'État de 1949 à 1955, après l'abolition de la monarchie, il avait régné de 1926 (sous une régence jusqu'en 1932) au 23 août 1945, à la prise de Hué par le Vietminh.

Son père, Khải Dinh, avait été mis en place par l'administration coloniale en 1916 après l'exil du onzième et dernier empereur de la dynastie Nguyen datant de 1802, Duy Tân (1899-1945) dont il n'était qu'un cousin. Le père de ce dernier, Thanh Thái (1879-1954), 10^e empereur en 1889, démis par l'adminis-

tration en 1907, fut exilé en même temps que son fils à l'île de La Réunion, alors colonie, de 1916 à 1945.



Le prince Nguyen Duy Tân rejoignit la France libre.

Duy Tân, désormais connu comme prince Vinh San, n'a pas eu de postérité légitime avec son épouse mais il a plusieurs descendants à La Réunion, dont un fils aîné, Georges Vinh San, né en 1933, revendique sa succession, ainsi qu'un frère cadet de Duy Tân, Nguyen Van Chuong.

Le général de Gaulle, dans ses *Mémoires de guerre*, dit avoir eu le « *dessein secret* » de rétablir la monarchie en ramenant Duy Tân sur le trône de Hué. Celui-ci, qui s'était en effet illustré dans la France libre à La Réunion et à Madagascar, avait été reçu par lui à Paris le 14 décembre 1945 et s'était embarqué à bord d'un vol qui devait le ramener au Vietnam, mais l'avion s'abîma en Centrafrique le 26 décembre. Sa dépouille a été ramenée à Hué en 1987.

François Joyaux, qui avait déjà donné une biographie de Nam Phuong, *La dernière impératrice*, vient de publier une première biographie de Duy Tân, *Un empereur dans la France libre*, tous deux aux éditions Perrin.

MARIE-JO YORK.

Maison de France



■ La tribune de Mgr le comte de Paris dont nous rendons compte dans ce n° peut être consultée sur le site : <https://comtedeparis.com/tribune-pour-une-ecologie-politique/>

■ L'association Gens de France permet de soutenir et de développer les engagements du Prince en faveur du pays. Pour adhérer : <https://comtedeparis.com/adherer/>

Nouvelle Action royaliste

■ Samedi 23 décembre à 11 heures : militants et sympathisants de la NAR se retrouveront à 11 heures au cimetière de Sèvres pour fleurir la tombe de Fernand Bonnier de La Chapelle, fusillé le 25 décembre 1942 pour avoir exécuté l'amiral Darlan.

■ Samedi 20 janvier 2024 à partir de 18 heures dans nos locaux parisiens. Pot de rentrée de la NAR, ouvert à nos adhérents, abonnés et lecteurs.

■ La réunion du conseil national de la NAR est déplacée au samedi 20 janvier 2024. L'ordre du jour de cette réunion sera adressé prochainement aux conseillers nationaux.

■ Le congrès de la NAR aura lieu les 16 & 17 mars 2024. Nous invitons nos adhérents à réserver cette date dans leurs agendas. Le congrès est ouvert à l'ensemble des adhérents à jour de cotisations

AU NOM DE LA RÉDACTION DE ROYALISTE, JE SOUHAITE UN JOYEUX NOËL À TOUS NOS ABONNÉS ET TOUS NOS LECTEURS !



Nouvelle collection - N°4

1er novembre 2023

Cité

Le complot contre la pensée

DOSSIER : Le complot contre la pensée.

Le n° 4 de novembre 2023 est paru.

DOSSIER : Le complot contre la pensée.

- Oser être nous-mêmes... pour survivre, par Philippe Arondel.
- Le complotisme est une pathologie de la société de l'information, entretien avec Jérôme Grondeux.
- X ou le royaume de l'ultracrépidarianisme, par Pierre-Henri Paulet.
- Comment et pourquoi le néolibéralisme est devenu hégémonique, par David Cayla.
- La complotisation de la politique, ou le jeu de la facilité, par Aloïs Lang-Rousseau.
- Le complotisme a une fonction identitaire avec des bénéfices psychologiques, entretien avec Sebastian Dieguez

MAGAZINE : Recensions : Essais – Poésie – Littérature – Musique – Cinéma – Chroniques...

Pour s'abonner à Cité ou acheter ce numéro directement en ligne : <https://revuecite.fr/abonnement/>

Royaliste n° 1268 du 18 décembre 2023

Page 2 COP 28. Page 3 Ni droite ni gauche, et en même temps... Page 4 Bercy n'est qu'un théâtre d'ombres. Page 5 Répression, dépenalisation. Page 6 Bruxelles et inflation. Page 7 Le découpage absurde des régions. Page 8 Pays-Bas : le temps des surprises. – Voix étrangères. – Les Faits marquants. Page 9 Les Balkans eurasiens. Pages 10-11 Climat, biodiversité : comment agir ? Pages 12-13-14 Notes de lecture. Page 15 Pour le centenaire de René Girard. Page 16 Lettres. – Bande dessinée. Page 17 Cinéma. Pages 18-19 Brèves royales. Page 20 Le bel avenir du gaullisme.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont
Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772
Édité par la NAR
RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017
Imprimé par Atenor
Siret 398 678 219 00021
Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.
CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)
VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



par Bertrand Renouvin

Le bel avenir du gaullisme

Dans l'extraordinaire confusion du moment historique que nous sommes en train de vivre, nous cherchons comme tant d'autres les points d'appui qui permettront à la nation de se reconstruire. En voici un, étrange à première vue, puisqu'il porte sur « *la société rêvée des électeurs de Marine Le Pen* » (1).

Selon les souvenirs que nous avons gardés d'un proche passé, nous avons tendance à croire que les pensées et les sentiments d'un électoralat correspondent aux discours des chefs de parti et aux traditions politiques dont ils sont issus. En l'occurrence, tel n'est pas le cas. Dans leur grande majorité, les électeurs de Marine Le Pen ne partagent pas les idées et les rêves de l'extrême droite traditionnelle : comme la plupart des Français, ils rejettent le mythe de l'homme fort, dictatorial, et ils n'ont pas le sentiment d'appartenir à un groupe ethnique, religieux ou généré. Plus que les autres électeurs, ils privilégient massivement la famille, qui l'emporte largement sur l'appartenance à la nation.

Cet amour de la famille – sans aucun doute authentiquement vécu, loin des niaiseries bénisseuses – s'accompagne du rêve d'une vie à la campagne ou dans une petite ville, en tout cas hors des métropoles régionales et de la capitale. Beaucoup plus nettement que les autres Français, les électeurs de Marine Le Pen voudraient obtenir un bon salaire en faisant tout au long de leur vie un seul métier dans une seule entreprise – à l'opposé du discours dominant sur la flexibilité.

Somme toute, les idéaux des classes moyennes et populaires, électrices ou non de Marine Le Pen, sont en totale contradiction avec l'idéologie libérale-libertaire, la législation qui en découle et les modes de vie promus par les médias. Très répandue dans le peuple français, la nostalgie des Trente Glorieuses explique pour une bonne part les frustrations qui engendrent, à droite et à gauche, les votes protestataires.

Plus encore que leurs concitoyens de la France périphérique, les électeurs de Marine Le Pen seraient à classer parmi les localistes-conservateurs s'ils ne manifestaient pas clairement de fortes aspirations révolutionnaires. Ils sont 31 % à vouloir une transformation radicale de la société française (16 % des Français) et 40 % à juger qu'il faut la transformer en profondeur (43 % des Français), mais très peu (entre 4 et 5 %) se déclarent partisans du statu quo. Cette révolution est à accomplir sur un mode démocratique, surtout par la voie de l'Assemblée nationale, mais aussi par les référendums et par des assemblées citoyennes.

L'étude de la Fondation Jean-Jaurès donne matière à de passionnants débats, que j'esquisse ici par quelques remarques qui appelleront maints développements.

L'oligarchie est totalement récusée, de même que les partis de droite et de gauche qui participent à la gouvernance néo-libérale.

Il est pour le moment impossible de se prononcer sur la manière dont La France insoumise pourrait répondre aux aspirations exprimées par l'électorat considéré, tant il y a d'incertitudes sur la stratégie effective de Jean-Luc Mélenchon.

Le Rassemblement national aurait tort de se réjouir. Ses électeurs n'adhèrent pas aux thèses du nationalisme identitaire et ils auront sans doute noté que le gouvernement dirigé par Giorgia Meloni, championne de la lutte contre l'immigration, vient de rouvrir les flux de l'immigration régulière après douze ans d'interruption. En désignant les immigrés comme cible principale, le Rassemblement national fait oublier la faiblesse de son programme économique et social. Certes, le pouvoir d'achat fut érigé en priorité nationale pendant la campagne de Marine Le Pen en 2022, mais ses propositions ne permettaient pas de répondre aux aspirations de ses électeurs.

Dans l'électorat lepéniste comme dans d'autres fractions de l'opinion publique, la nostalgie des Trente Glorieuses est à prendre au sérieux. L'évocation d'un passé largement idéalisé peut être le point de départ d'une réflexion sur les conditions générales du développement économique et social, que les lecteurs de *Royaliste* connaissent par cœur : indépendance nationale, forte impulsion étatique, souveraineté monétaire et contrôle des mouvements de capitaux, planification, nationalisation des secteurs clés, protection de l'activité économique nationale, juste redistribution du revenu national.

Pour répondre aux aspirations d'une majorité de Français, pour éviter les déceptions qui naîtront de la dissonance entre l'extrême droite populiste et ses électeurs, il faudrait somme toute reprendre la voie tracée par la République gaullienne et le projet inabouti de démocratie participative en tenant compte des nouveaux enjeux nationaux, européens et mondiaux. On peut discerner quelques références au projet gaullien dans le discours lepéniste, mais il lui manque tout à la fois la mise en perspective historique, la cohérence dans le choix des moyens et le sens de l'unité nationale que brise l'obsession identitaire. ■

(1). Étude d'Antoine Bristielle, téléchargeable sur le site de la Fondation Jean-Jaurès ainsi que l'étude sur « La société idéale de demain aux yeux des Français ».

Ne manquez pas le prochain Mercredi de la NAR

Mercredi 20 décembre à 20 h 00 dans nos locaux parisiens

Jean-Pierre Le Goff

Philosophe et sociologue.

Pour une conférence autour de son dernier livre :

Mes années folles, la révolte du peuple adolescent après Mai 1968.

